

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |

LA MORTALITÉ DES ENFANTS.

Les enfants sont un héritage qui vient du Seigneur ; la fécondité est une récompense.

Ps. 126, v. 4.

(Suite.)

Après avoir écrit ce qui précède, nous avons trouvé dans un ouvrage de Tissot publié en 1761 un passage qui confirme pleinement tout ce que nous venons d'avancer sur l'alimentation des enfants. Nous ne pouvons résister au plaisir de citer ce vieil auteur :

“ L'on doit éviter, dit-il, de donner trop à manger aux enfants, et les régler pour la quantité des aliments et les heures des repas ; ce qui est très possible même dès les premiers jours de leur naissance, quand celle qui les nourrit, le veut. C'est peut-être l'âge où il convient le mieux de le faire, parce que c'est celui où l'uniformité constante de leur vie doit faire présumer que leurs besoins sont plus constamment égaux.

“ Un enfant qui a déjà quelques années, qui est abandonné à sa vivacité, change ses besoins ; sa vie est irrégulière, son appétit doit l'être ; il y aurait par là même de l'inconvénient à l'assujettir trop servilement à une règle exacte dans la quantité et l'ordre des aliments ; la dissipation étant inégale, le besoin de réparation ne peut pas être constant : mais chez le petit enfant, l'uniformité au premier de ces égards rend utile l'uniformité par rapport au second. La maladie est la seule chose qui doive apporter quelque

changement à cet ordre, et ce changement doit être alors pour le retranchement, quoiqu'une pratique générale et meurtrière établisse le contraire et qu'un usage pernicieux autorise les nourrices à remplir d'autant plus ces petites créatures, qu'elles ont moins besoin d'aliments. L'on s'imagine que les pleurs sont toujours le cri de la faim et dès qu'un enfant pleure on lui donne à manger, sans vouloir faire attention que ces pleurs étaient peut-être l'effet du malaise que lui procurait un estomac trop rempli, ou de douleurs dont on n'enlève pas la cause en le faisant manger, mais à laquelle le manger le rend insensible pendant quelques moments, premièrement en le distrayant, secondement en l'endormant, effet du manger chez les enfants, qui est assez constant et qui dépend des mêmes causes qui assoupissent tant d'adultes après le repas.—L'on ne saurait croire tout le mal qu'on fait aux petits enfants en leur prodiguant ainsi les aliments dans le temps que leurs douleurs dépendent de causes très différentes de la faim ; je souhaite que les mères sensées veuillent ouvrir les yeux sur cet abus et le faire cesser.

“Ceux qui leur donnent beaucoup à manger dans l'espérance de les fortifier, se trompent beaucoup, et *il n'y a point de préjugé qui en tue un aussi grand nombre* ; tout ce qu'un enfant prend au-delà de ses besoins l'affaiblit au lieu de le fortifier ; l'estomac distendu perd ses forces et devient moins capable de faire de bonnes digestions ; cet excès d'aliments empêche la digestion de ceux qui étaient nécessaires ; ces aliments mal digérés non seulement ne nourrissent point, et par-là l'enfant s'affaiblit, mais ils deviennent une source de maladies, produisent des obstructions, le rachitisme, les écrouelles, les fièvres lentes, la consommation et la mort.

“Un autre inconvénient dans lequel on tombe par rapport au régime des enfants, dès qu'ils mangent d'autres aliments que le lait de leur nourrice, c'est de leur en donner qui sont au-dessus des forces de leur estomac, et de leur permettre des mélanges nuisibles en eux-mêmes et surtout pour des organes encore faibles et délicats.

“Il faut, dit-on, accoutumer leur estomac à tout, mais ce dit on est une sottise ; il faut leur faire l'estomac bon, alors ils supporteront tout, et on ne le rend point bon en leur causant de fréquentes indigestions. Pour rendre un poulain robuste on le laisse quatre ans sans en exiger aucun travail et alors il est capable des plus pénibles sans en être incommodé. Si, pour l'accoutumer à la fatigue, on l'avait dès sa naissance obligé de porter des fardeaux au-dessus de ses forces, il n'aurait jamais été qu'une rosse incapable d'aucun travail. C'est l'histoire de l'estomac.”

Voici maintenant l'opinion d'un médecin anglais : " On s'étonne, dit-il, de la mortalité des enfants pendant la première et la seconde année de leur existence ; mais si l'on considère l'ignorance complète des lois qui régissent l'économie animale non-seulement des servantes et des nourrices, mais des parents eux-mêmes, on devrait s'étonner plutôt qu'il y en ait tant qui survivent. Il n'y a peut-être pas une mère sur dix mille qui, avant de le devenir, ait étudié la nature des besoins d'un nouveau-né ou connaisse les principes sur lesquels leur éducation physique est basée. Tous les hommes d'expérience qui ont eu l'occasion de faire de vastes observations conviendront avec moi qu'au moins la moitié des morts survenant pendant les deux premières années de l'enfance sont dues aux erreurs dans le régime alimentaire. ¹ "

La cause de mortalité que nous venons de signaler n'est donc pas imaginaire. Elle existe depuis longtemps produisant chaque année de funestes résultats parmi notre jeune population.

Mais, dira-t-on, cette cause doit agir avec autant de force l'hiver que l'été ; cependant nous voyons la mortalité s'accroître à un chiffre bien plus considérable pendant cette dernière saison. Ce fait est assez facile à expliquer. Pour produire une maladie, il faut ordinairement, (à moins que ce ne soit une maladie chirurgicale) qu'il y ait prédisposition chez le sujet. Cette prédisposition peut exister longtemps sans amener aucun effet à moins qu'une cause déterminante ne vienne faire déclarer la maladie. En hiver les organes digestifs sont moins prédisposés à contracter des maladies et par conséquent résistent mieux à l'action de cette cause. On sait l'influence qu'exercent sur les organes digestifs de l'adulte et surtout de l'enfant les grandes chaleurs de l'été.

Tous les observateurs s'accordent à dire que les maladies des voies digestives sont alors beaucoup plus fréquentes. Une température élevée met l'organisme dans un état tel qu'une cause produisant un effet presque nul dans une autre saison, amènera dans celle-ci des résultats très considérables. L'adulte lui-même ne peut souvent y résister. Il suffit de lire les descriptions que les auteurs nous font des maladies des pays chauds pour voir avec quelle intensité effrayante elles agissent en comparaison de celles que nous voyons dans les climats tempérés. Cette influence de la chaleur est indirecte et ne constitue qu'une prédisposition, prête à se manifester à la moindre irritation. Aussi faut-il qu'une cause plus immédiate vienne s'y ajouter pour produire quelque résultat. Quelle sera cette cause déterminante ? Nous croyons avoir démon-

¹ Andrew Combe, M. D., *Physiology of Digestion*, p. 186.

tré qu'elle réside dans une alimentation non conforme au développement physique de l'enfant. C'est là l'étincelle qui allume l'incendie.

IV

Nous avons maintenant à examiner l'effet de l'usage des narcotiques sur l'appareil cérébral de l'enfant. Cette seconde cause de mortalité est intimement liée à la première par plusieurs points et n'est souvent que le résultat des mauvais soins hygiéniques que l'on a donnés à l'enfant dès sa naissance, pendant l'allaitement, à l'époque du sevrage et à un âge même plus avancé. Nous avons vu l'effet que cette ignorance des lois physiologiques pouvait exercer sur la mortalité des enfants, mais il est impossible de calculer d'une manière exacte les dérangements, les douleurs et les maladies engendrés par la même cause et auxquels des conditions particulières de constitution et de bons soins peuvent avoir permis de résister. Nous ne craignons pas d'affirmer que 25 à 30 par cent des enfants à Montréal sont atteints de quelque affection morbide plus ou moins sérieuse. Si l'on en juge par le résultat des décès, une grande partie doivent être atteints d'affections des organes abdominaux. Car ces maladies résistent moins au traitement que beaucoup d'autres affectant des organes plus immédiatement nécessaires à la vie. Mais la plupart de ces maladies sont très douloureuses, l'enfant crie, se plaint, ne dort pas, alors on a recours à un moyen infailible de le tranquilliser, on se sert de préparations narcotiques dont l'opium fait la base. Le plus souvent on habitue de cette manière les enfants à leur usage. Il y a des parents cependant qui n'attendent pas que leur enfant soit malade. S'il ne se livre pas à son sommeil accoutumé pour une cause ou une autre, on lui administre de suite une potion calmante. L'effet en est si prompt et la pratique si commode, qu'on réitère autant de fois que la nécessité paraît s'en faire sentir. Bientôt l'habitude en est prise, et le pharmacien est alors assuré de faire une bonne récolte de trente sous. La dose augmente tous les jours, car la première ne fait plus d'effet et il arrive un moment où l'on a réduit ce pauvre petit être à la misérable condition d'un mangeur d'opium. Il ne peut plus goûter un sommeil réparateur et la mort vient souvent abrégé ses souffrances. Des mères viennent quelquefois nous dire: Mon enfant est habitué à prendre tel sirop, telle préparation, donnez-moi donc quelque chose pour lui faire passer cette habitude. Plus il va, plus il en prend et c'est à peine

si l'on peut le faire dormir maintenant. D'autres moins éclairées encore par l'expérience répondent à la question qu'on leur fait sur l'état du sommeil chez leur enfant : Oh ! il dort très bien, il ne se dérange pas de la nuit, une dose de sirop le fait dormir jusqu'au matin. Ce sont là des faits à la connaissance de tous les médecins. Peu de personnes se font une idée de l'étendue et de la presque-universalité de cette pratique. Il est rare de trouver une maison où il y a des enfants sans qu'on y voit quelques préparations narcotiques, telles que le sirop de Madame Winslow, le Trésor des Nourrices, le sirop du Prince de Galles, le parégorique, l'infusion de têtes de pavots, le Godfrey's Cordial, et une foule d'autres. Le nombre en est trop grand pour les énumérer toutes. Mais quelque soit leur nom, leur dose ou leur mode de préparation, elles agissent toutes de la même manière par l'opium qu'elles contiennent ou par des principes tirés de cette substance. Il serait difficile sans doute de donner le chiffre exact de la consommation de ces drogues. Elles se vendent partout chez les épiciers et les pharmaciens. Ces derniers n'ont pas coutume de dévoiler au public toutes leurs affaires. Mais interrogez-en quelques uns, ils vous diront tous qu'ils débitent un nombre extraordinaire de ces médecines patentées ou non. Nous savons de source certaine qu'une seule pharmacie à Montréal a vendu en une seule année 30,000 bouteilles d'une de ces préparations !

Quelle est donc cette drogue que l'on débite avec tant de facilité, comme si c'était le remède le plus inoffensif ? Un des agents de la matière médicale les plus précieux, mais les plus puissants pour le bien ou pour le mal selon les cas où on l'emploie. Lorsque le médecin juge à propos de le prescrire, il connaît l'état de son malade et l'effet qu'il veut en obtenir. Mais si on laisse l'administration d'une drogue aussi dangereuse dans les mains de tout le monde, on peut juger des résultats qui doivent en survenir.

Qui ne connaît les terribles effets produits par cette substance sur les mangeurs d'opium de la Turquie et de la Perse, et les fumeurs d'opium de la Chine ? Ils commencent par un demi-grain à un grain seulement et augmentent progressivement la dose jusqu'à plusieurs drachmes. Quelques habitués en Angleterre ont pris jusqu'à un demi-ard et une chopine de landanum. " Leur teint devient alors très pâle, leur maigreur extrême, ils tombent dans le marasme et ne vivent guère au-delà de trente à trente-six ans, lorsqu'ils ont commencé à l'âge de vingt ans. L'usage de l'opium est pour eux, s'il faut les en croire, la source de félicités surnaturelles. Cependant vers la fin de leur vie, ces malheureux, au milieu d'un état de torpeur, sont tourmentés par des douleurs.

atroces et une faim continuelle. Ils sont déformés par de nombreuses périostoses, perdent leurs dents et sont agités d'un tremblement continu.

“L'opium lui-même est devenu impuissant à calmer leurs douleurs et à les tirer, comme autrefois, de l'état d'anéantissement dans lequel ils sont tombés. Longtemps avant d'être morts, ils sont des cadavres.”¹

Si l'on n'observe pas des effets aussi terribles chez les enfants auxquels on administre l'opium, c'est qu'on ne leur donne pas le temps de se manifester. Ces enfants succombent dès leur berceau, ou le progrès de l'âge fait abandonner aux parents cette coupable pratique. Cependant il est aisé de reconnaître un enfant auquel on donne habituellement quelque préparation narcotique. Les pupilles sont contractées, les paupières sont abaissées et entourées d'un cercle bleuâtre et un air d'abattement et de langueur est répandu sur toute la figure. Ces symptômes indiquent l'influence de l'opium.

Un médicament qui exerce une action aussi délétère amenant des modifications profondes dans toutes les fonctions de l'organisme ne peut, on le pense bien, être donné pendant un temps considérable dans l'état de santé, sans produire de nombreuses maladies et souvent la mort. Il est impossible de calculer, le chiffre exact de la mortalité que l'on doit attribuer à cette cause. On conçoit que les parents sont loin de se douter dans ces cas de la cause réelle de la mort. Pour se faire une idée de son étendue d'action, il suffit de rappeler les maladies produites par cet usage. L'opium en effet tarit presque toutes les sécrétions, excepté celle de la peau, émousse la sensibilité du système nerveux, détruit les forces digestives et par conséquent la nutrition, amène aussi les congestions dans le système de la veine et porte en définitive la pauvreté du sang, le marasme. Il prédispose certainement aux convulsions, à l'épilepsie, aux maladies du cerveau et peut amener l'idiotisme. Un grand nombre de décès entrés sous le titre de faiblesse, convulsions, maladies du cerveau, doivent être rangés, nous en sommes convaincu, parmi les victimes de l'opium. Nous avons vu que ces maladies règnent à un degré remarquable parmi notre jeune population. Si l'usage des narcotiques n'en est pas toujours la cause directe, il est à craindre que dans un grand nombre de cas, il n'ait prédisposé l'organisme à en être affecté. Un des plus graves inconvénients de l'usage de l'opium c'est de masquer la maladie. Le système nerveux placé par la nature

¹ Trousseau et Pidoux. Traité de Thérapeutique, Vol II p. 27.

comme une sentinelle pour avertir du danger, est réduit au silence. Les douleurs, les spasmes, l'agitation, tous les signes par lesquels la nature souffrante demande du secours, se trouvent calmés comme par enchantement. Le péril dissimulé n'en est pas moins grand, le temps où les ressources de l'art auraient pu être appliquées avec le plus d'avantages se passe dans une fausse sécurité, le mal augmente sourdement, des accidents violents et mortels éclatent tout-à coup faisant voir aux parents le véritable état des choses, ou bien la maladie enrayée ne se guérit pas complètement et devient chronique, ce qui est une alternative pire peut-être que la précédente.

En dehors de cette action indirecte, l'expérience de beaucoup de médecins pourrait fournir des cas où, si la mort n'a pas été directement causée par des doses trop fortes de préparations narcotiques, au moins des symptômes très graves se sont développés. Plusieurs cas de ce genre sont arrivés à notre connaissance. Pour qui connaît l'extrême susceptibilité à l'action de l'opium que l'on rencontre chez les enfants, ce fait ne surprendra nullement. On a vu une goutte de laudanum produire chez eux des symptômes très alarmants.

En Angleterre les enquêtes sont très fréquentes sur des cas d'empoisonnements produits chez les enfants par l'usage de quelque préparation narcotique.

Combien d'alinéas comme les suivants n'avons nous pas vus dans les journaux de médecine aussi bien que dans les journaux politiques. Mais combien y réfléchissent et profitent de ces leçons ! "On a tenu une enquête ces jours derniers à Nottingham sur un enfant âgé de cinq mois auquel sa mère avait administré du Godfrey's Cordial pour une attaque de diarrhée. L'enfant mourut et il fut constaté par l'autopsie que sa mort avait été accélérée par l'opium. Un verdict fut rendu en conséquence et la mère fut réprimandée par le coroner pour sa conduite en administrant le remède.¹" Combien de cas de ce genre doivent échapper à la vigilance de l'autorité !

Il ne faut pas croire que nous exagérons les effets de cette coupable pratique. Les meilleurs auteurs et tous les médecins d'expérience confirment les assertions précédentes. Voici, entre autres, ce que dit Hufeland, premier médecin du roi de Prusse, sur l'usage médical de l'opium dans les maladies de l'enfance après une expérience de cinquante ans.

"Une réserve non moins prudente est également nécessaire, dit-il, à l'égard des excitants et de tous les médicaments diffusibles,

¹ Medical Times et Gazette. Ph. Journ. sept. 3 1870 p. 199.

dont l'action ébranle fortement l'organisme entier. Ces substances peuvent déterminer des congestions dangereuses vers le cerveau. C'est surtout ce qu'on doit craindre de l'opium qu'il faudrait en général, bannir de la pratique pendant les premières années de la vie, attendu la facilité et la promptitude avec lesquelles il amène l'apoplexie. Plus tard même on n'y doit recourir qu'à la dernière extrémité, lorsque la vie se trouve réellement compromise par exemple, dans les diarrhées que rien ne peut arrêter ; encore ne faut-il l'administrer alors qu'aux plus faibles doses ; un sixième de goutte de teinture d'opium suffit : mieux vaut même ne l'employer qu'à l'extérieur et en lavements. En général, on s'abstient de narcotiques pendant les premières années de la vie, ou on ne les administre qu'avec la plus grande circonspection et aux doses les plus exigues, parce qu'on a toujours à craindre qu'ils n'ébranlent profondément et ne troublent le travail si important de la nutrition (surtout dans le système nerveux) qu'ils ne s'incorporent pour ainsi dire avec l'organisation, et qu'ils n'entraînent après eux des conséquences dont la vie entière se ressentirait ensuite."

Que ne pourrait-on pas ajouter lorsque l'on voit l'administration de cette substance confiée à des mains inexpérimentées !

Etant occupé à rechercher les causes de la mortalité des enfants, nous ne pouvons pas parler en détail des effets consécutifs et reculés que cette pratique peut avoir sur le physique et le moral de l'homme fait. Quelques constitutions faibles que l'on croit provenir d'hérédité, seraient-elles dues à l'usage de l'opium ? La dépression terrible qui s'opère dans le système nerveux lorsque l'on cesse l'administration de cette substance après un usage longtemps continué, se perpétuerait-elle jusqu'à l'âge de puberté et serait-elle une des causes du vice de l'intempérance au moyen duquel les jeunes gens chercheraient à relever leurs esprits abattus ? Ce n'est pas le lieu de soulever ces questions, il suffit d'avoir démontré jusqu'à quel point on pousse l'usage des narcotiques et l'effet que cette pratique condamnable doit avoir sur la mortalité des enfants.

Bien entendu que dans les remarques que nous venons de faire, il s'agit du traitement hygiénique de l'enfant et de l'administration des narcotiques par les personnes chargées du soin des enfants. C'est aux médecins à juger du traitement médical, et à eux seuls devrait être confié le soin de décider les cas où les calmants peuvent être utiles et nécessaires.

V

Il nous reste à dire quelques mots sur la pratique médicale concernant les maladies des enfants. Nous ne nous sommes pas dissimulé la gravité de cette question. Mais dans la conviction de produire quelque bien, nous nous hasardons à faire quelques remarques sur ce sujet délicat. Non seulement on ne prend pas les soins hygiéniques nécessaires pour conserver la santé, mais aussi lorsque par cette négligence ou autres causes incontrôlables, l'enfant tombe malade, souvent on ne lui donne pas le traitement médical convenable à son état. Cette proposition est claire pour nous. L'expérience de tous les médecins pourrait la confirmer. Cette cause agit avec plus de force chez les pauvres, mais même chez les riches on ne porte pas aux maladies des enfants l'attention qu'elles demandent. Bien souvent on peut faire céder avec assez de facilité une maladie prise à son début, mais à une certaine époque elle devient rebelle au traitement le plus approprié. Pour ne citer qu'un exemple, combien de mères de familles se repentent aujourd'hui d'avoir négligé un gros rhume qui n'était autre chose que l'invasion du croup, maladie presque toujours mortelle lorsqu'elle en est rendue à une certaine période. Il en coûte de faire demander le médecin. Lorsqu'on s'y est décidé, on suit ordinairement avec une scrupuleuse exactitude toutes ses prescriptions, mais souvent alors ses soins deviennent inutiles. Ce retard est dû le plus souvent chez l'adulte à la répugnance qu'a le malade d'abandonner ses occupations ordinaires. Mais chez l'enfant on ne peut invoquer la même raison. Nous croyons que cela tient à deux causes principales, deux idées enracinées dans l'esprit de plusieurs, aux préjugés contre la médecine dans le traitement des maladies des enfants et à un esprit de fatalisme.

Beaucoup de personnes pensent que l'enfant n'étant pas capable de faire connaître ses sensations, *ne pouvant dire son mal*, le médecin se trouve dans l'impossibilité d'établir un diagnostic exact et par conséquent d'adopter un traitement rationnel dans leurs maladies. Ce préjugé quoique tendant à disparaître de jour en jour, possède encore cependant une grande force dans certains esprits. Beaucoup agissent en conséquence, laissent la maladie gagner du terrain ou bien se fient à quelques remèdes domestiques plus ou moins utiles en eux-mêmes et quelquefois fondés sur de justes notions. Mais ces moyens n'empêchent pas la maladie de suivre son cours. Une erreur de diagnostic en est souvent la cause. C'est ainsi qu'on ne

fait pas de distinction entre la dysenterie et la diarrhée et que les remèdes les plus contraires sont administrés dans l'une ou l'autre de ces maladies. Aussi pendant la dentition chez les enfants, les parents attribuent invariablement à cette cause toutes les maladies qui surviennent à cette époque et n'en font pas de cas. On exagère les maladies causées par cet état, et chez un grand nombre de familles on les croit salutaires. Souvent la dentition ne produit aucun effet sympathique et les maladies de cette époque qu'on lui attribue sont le plus fréquemment causées par l'état de croissance très rapide du cerveau et de la membrane muqueuse gastro-intestinale. On conviendra qu'il faut un grand tact pour distinguer le moment où ces maladies peuvent prendre un caractère dangereux.

Il n'est donc pas étonnant que les remèdes domestiques ou les drogues achetées chez les pharmaciens ne réussissent pas. La cause du mal n'ayant pas été découverte, et celle-ci continuant d'être en opération, la maladie n'en marche pas moins à une terminaison fatale. Les avis du médecin seraient donc utiles dans ces circonstances. D'autres, ne poussant pas leurs principes jusqu'à cette conséquence, font demander le médecin par acquit de conscience et pour n'avoir rien à se reprocher, mais n'ont évidemment aucune confiance dans la médication. Dans ces circonstances, ils ne secondent pas les efforts du médecin avec cette ardeur, cette persévérance, gage du succès. Ils se contentent de lui présenter une fois leur enfant, ne continuent pas le traitement et quelques semaines plus tard, ils viennent lui demander un certificat pour l'inhumation. La maladie a pu changer vingt fois de caractère depuis la première inspection, on n'en pense pas moins le médecin très apte à constater la cause de la mort.

Quelques-uns, lorsqu'on veut leur démontrer l'importance des soins à donner à leurs enfants, n'en persistent pas moins dans leur opinion et disent que le médecin ne prétend connaître leurs maladies que pour avoir occasion de prescrire et d'en retirer un avantage *pécuniaire*. Nous mentionnons ce fait pour faire voir l'étendue des préjugés sans vouloir nous arrêter à démontrer l'absurdité d'une pareille notion. Ce serait, certes, un fait extraordinaire de voir une profession renommée dans tous les pays pour son esprit de sacrifices et de désintéressement, s'unir en un seul corps pour établir une fausseté de cette nature.

L'opinion que nous avons dit exister, de l'impossibilité du traitement des maladies des enfants a pu comme beaucoup d'autres préjugés concernant la médecine, prendre son origine dans la profession elle-même. Mais cela n'a pu se faire que dans un temps où la pratique obstétricale étant presque exclusivement confiée aux

Les hommes, les médecins n'avaient que peu ou point d'occasions d'observer les maladies des enfants. Maintenant les mœurs sont changées et le médecin est considéré comme plus apte par ses études et son expérience à administrer les soins nécessaires en ces circonstances. C'est pourquoi les observations se sont plus particulièrement portées sur ce sujet, et les résultats en sont consignés dans un grand nombre de travaux importants. Les hommes les plus considérables et les plus estimés par leurs talents, leur savoir et leur expérience sont entrés avec ardeur dans cette voie nouvelle ouverte à leur activité. Ils ont ainsi élevé la science des maladies des enfants à un degré de certitude très considérable. Nous ne craignons pas d'affirmer, qu'après avoir étudié ces auteurs et observé soi-même avec soin les différentes manifestations de la maladie, il devient aussi facile de traiter un enfant qu'un adulte. Le facies, la position, la nature des cris, la température du corps, le pouls, les excréments, la respiration, le sommeil et différents autres symptômes deviennent pour un œil exercé des signes certains de telle ou telle affection. De plus l'immortelle découverte de Laënnec, l'auscultation, et celle d'Avenbrugger, la percussion, rendent dans certains cas des services précieux. Enfin, il n'est pas nécessaire d'énumérer tous les signes qui rendent le diagnostic et le traitement des maladies des enfants d'une précision très remarquable. Les manifestations morbides chez eux sont généralement simples, suivent une marche régulière et plus rapide que chez l'adulte. Cette rapidité de leur marche est une raison de plus pour faire demander le médecin de bonne heure. Car le retard est souvent la cause de l'insuccès. Mais même quand la maladie est avancée, il peut encore faire beaucoup. Car, l'observation le démontre, l'enfant est réduit bien vite à la dernière extrémité, mais aussi il sort quelquefois en peu de temps d'un état qui semblait désespéré. Le corps seul est malade chez l'enfant. Au contraire dans un âge plus avancé, les contrariétés, les peines et soucis, les passions agitent fortement l'âme des malades, réagissent sur le corps et impriment à leurs maladies un caractère rebelle. L'âme est quelquefois plus malade que le corps et la guérison en est souvent plus difficile que de celui-ci. Enfin l'expérience est là pour démontrer les succès du médecin dans le traitement des maladies des enfants. Sans doute le médecin ne réussit pas toujours et il verra trop souvent ses efforts les mieux dirigés rester infructueux. Cependant ces cas d'insuccès, permis par la Providence, ne doivent pas faire oublier les services réels qu'il peut rendre dans un grand nombre des maladies des enfants.

Malgré cela, je ne prétends pas qu'il faille à tout propos adminis-

trer des remèdes aux enfants. Cet excès serait condamnable et amènerait de grands inconvénients ; mais la présence du médecin serait très souvent utile dans tous les cas de maladie, soit que par un avis donné à propos, il enlève la cause du mal et achève ainsi la guérison, soit qu'il juge nécessaire outre ces conseils, d'y joindre un traitement médical approprié. C'est aux parents à choisir leur conseiller et à se fier ensuite à son jugement.

Mais, dit-on, à quoi sert de faire soigner notre enfant ? Si son heure est arrivée, il mourra et le médecin n'y pourra rien. Cette idée de fatalisme est répandue partout. Il est rare d'avoir à traiter un enfant, sans entendre murmurer ces choses autour de nous. On croit que les malades sont irrévocablement voués à telle ou telle terminaison dans leurs maladies. Lorsqu'il s'agit de l'adulte on n'est pas conséquent avec ces principes, mais chez l'enfant, on les applique avec beaucoup plus de rigueur.

Chaque être a une mission à remplir sur cette terre, et il est permis de penser que Dieu a fixé un terme où elle doit nécessairement finir. Mais l'homme en naissant, est soumis à certaines lois d'existence et entouré d'une multitude de causes qui tendent à le détruire. Tous les différents objets formant le sujet de l'hygiène sont de ce nombre. Tout exerce une influence sur son être : L'air, le chaud, le froid, les aliments, les vêtements, les lieux, en un mot tout ce qui l'entoure. Bichat a défini la vie : un travail continuuel contre la mort. Mais Dieu n'a pas livré l'homme sans défense à l'action de tous ces agents. Il lui a donné, en le créant, l'intelligence et la volonté pour accomplir ses desseins, et dans la raison, il lui a accordé la faculté d'éviter et de surmonter ces différentes causes tendant à le détruire. L'homme peut donc en n'observant pas les lois de la vie, abréger son existence et mourir avant son temps. Il peut lutter contre les desseins de la Providence, mais il en résulte un mal dont il subit les conséquences. C'est ce que l'on observe tous les jours.

Si cette idée de fatalisme était vraie, la profession du médecin acquise par tant d'études, de travaux et de sacrifices, serait sans utilité. Du moment qu'une maladie donnée devrait se terminer nécessairement par la guérison ou la mort, il serait inutile de la combattre par un traitement fatigant, pénible et coûteux. La nature dès qu'elle souffre, n'en cherche pas moins du soulagement. On s'adresse au médecin pour rétablir l'équilibre dans l'économie troublée. En cela on se conforme aux desseins de Dieu.

“ Car la médecine est d'origine divine. Lisez l'Écclésiastique : *Honora medicum propter necessitatem*, c'est-à-dire à cause de la maladie, car c'est le médecin créé de Dieu qui doit y pourvoir :

et enim creavit illum Altissimus. C'est Dieu qui a créé les médicaments, dit encore la Sainte Ecriture : *Altissimus creavit de terra medicamenta.* Nier la médecine, la mépriser, c'est offenser une œuvre de Dieu. Ne l'oublions pas : la paix de Dieu est sur la terre : *Pax enim Dei super faciem terræ,* c'est-à-dire qu'il faut la chercher, chercher la guérison : *Fili in tua infirmitate ne despicias te ipsum, sed ora Dominum et ipse curabit te.* Il faut donc appeler le médecin parce que Dieu l'a préposé à la médecine, que son œuvre est nécessaire, qu'il priera lui-même pour son malade : *Et da locum medico : etenim illum Dominus creavit et non decidat a te, quia opera ejus sunt necessaria. Est enim tempus quando in manus illorum incurras, ipsi vero Dominum deprecabuntur, et dirigat requiem eorum et sanitatem propter conversationem illorum.* De tout temps, la médecine a eu des contempteurs, des sceptiques, partisans du *quid est veritas ?* Mais de tout temps aussi, les hommes sages l'ont défendue et honorée. Depuis Hippocrate jusqu'à nous, tout médecin vraiment digne de son art, c'est-à-dire religieux, a connu les faiblesses et les incertitudes de sa science et de son jugement mais, n'en a pas moins hautement proclamé la vérité du flambeau que Dieu a mis dans ses mains et dont il ne cesse pas d'entretenir la lumière.¹ Dieu en créant la médecine n'a donc pas créé une science inutile. Il lui a donnée les moyens d'atteindre son but qui est la santé du corps. Par conséquent c'est à elle qu'il faut s'adresser pour l'obtenir.

S'il s'agissait ici de faire l'apologie de la médecine, il serait facile de donner les raisons qui affirment le rôle et la valeur de cette science, dans tous les temps et tous les lieux, montrer les principes sur lesquels elle se fonde et les progrès qu'elle ne cesse d'accomplir ; mais il suffit d'avoir prouvé que le fatalisme sous lequel on veut la faire courber n'existe pas. Cette fausse idée ne devrait pas empêcher de donner aux enfants tous les soins nécessaires à leur état. C'est une obligation pour les parents. Dieu commande en effet d'user de tous les moyens humains en notre pouvoir et de laisser le reste à sa Providence.

VI

Ayant considéré les principales causes de la mortalité excessive chez les enfants, il nous reste comme conclusion à indiquer brièvement les moyens de la diminuer. Le mal est là mais le remède est difficile à trouver. Signaler la cause du mal est déjà un premier pas dans cette voie. Il suffirait ensuite de faire disparaître ces mêmes

¹ Dr. F. Frédault. *L'Univers.* 25 Juin 1868.

causes. *Sublatá causá, tollitur effectus*. Mais ce principe excellent en lui-même, souffre dans son application plusieurs difficultés réelles qui consistent dans le choix des moyens propres à atteindre ce but. Quelle qu'en soit la variété, ces moyens se réduisent tous à un seul, l'instruction. Inculquer à toutes les classes de la société des notions saines sur l'éducation physique des enfants, voilà le but.

La plupart des médecins sont convaincus de l'importance d'apporter à ce point une attention sérieuse et ils donnent souvent sur ce sujet des préceptes excellents. Mais ils ne peuvent s'arrêter à faire un cours d'hygiène à chaque malade qui réclame leurs soins. Cependant nous croyons que l'on perd beaucoup d'occasions où un conseil aurait pu être offert avec avantage. Le médecin peut avoir son attention détournée par des considérations d'une importance plus immédiate pour son malade. Mais un défaut dans sa première éducation en est plutôt la cause. Son attention n'a pas été dirigée avec assez de force vers l'importance de l'étude de cette science. Le professeur de matière médicale dans nos collèges de médecine est censé devoir s'occuper de l'Hygiène. Dans le court espace de six mois, il a à peine bien souvent le temps nécessaire pour traiter les matières importantes qui font l'objet plus spécial de son cours. Aussi il serait utile, croyons-nous, d'ajouter à l'instruction requise des aspirants à la profession, un cours d'hygiène publique et privée. La nouvelle loi médicale de la province d'Ontario oblige les étudiants de suivre un cours de cette nature. Un cours spécial d'hygiène en inspirant à l'élève une idée de l'importance de l'étude de cette science serait le moyen de produire un bien considérable pour la profession et le public en général.

Quoiqu'il en soit, c'est au médecin surtout à attirer l'attention, autant que les circonstances peuvent le permettre, sur ces points d'hygiène si souvent négligés par les parents. Mais il ne peut seul suffire à la tâche. Toute personne instruite sur ce sujet dans quelque classe de la société qu'elle se trouve placée, peut quelquefois donner un conseil utile. Les membres du clergé surtout pourraient imprimer à ce mouvement une direction utile. Les Sœurs de Charité, nous le savons, possèdent les informations nécessaires et connaissent l'importance de les divulguer partout. Elles pourront ainsi aider beaucoup à dissiper de fausses notions sur l'hygiène des enfants.

On pourrait aussi donner des lectures sur ce sujet. En répandant des connaissances, ces lectures seraient certainement utiles. Mais il faudrait se garder, comme on l'a proposé, de donner des prix aux parents dont les enfants seraient les mieux élevés. En Canada, comme en France, le ridicule peut tuer les meilleures causes. Il

faut s'adresser à de plus nobles sentiments. Dans notre désir d'améliorer la condition actuelle des enfants, il faut éviter avec soin tout excès. Les mesures les plus efficaces ne seront pas celles qui auront le plus de retentissement. L'action personnelle, incessante, active de tous ceux qui comprennent l'importance de répandre dans leurs familles, parmi leurs connaissances et partout de saines notions hygiéniques, sera après tout le moyen le plus puissant et le plus efficace.

Il ne faut pas se dissimuler pourtant que, malgré l'emploi de ces moyens, les causes dont nous avons parlé, continueront encore longtemps d'exercer leur funeste influence. On ne change pas en un instant les habitudes de toute une population. Pour les faire disparaître, la persévérance, surtout dans les commencements, sera nécessaire. Mais le mouvement marchera pour ainsi dire de lui-même lorsqu'il aura fait quelque progrès. Il ne s'agira alors que de le diriger convenablement.

A ceux qui voudraient montrer du scepticisme et croire que ces moyens ne produiraient pas des résultats satisfaisants, il suffirait de montrer ce que l'attention aux lois hygiéniques a produit dans d'autres contrées. Contrairement à une opinion reçue par quelques uns, la santé publique a été grandement améliorée pendant le dix-neuvième siècle. On ne voit plus ces pestes qui ont décimé la population de l'Europe pendant un grand nombre d'années. La mortalité produite par le choléra n'est rien en comparaison de celle produite dans les anciens temps par ces maladies virulentes. Même en ne tenant pas compte de ce fait, la proportion des décès est beaucoup diminuée. En Angleterre, par exemple, quoique dans le dix-huitième siècle, il n'y eut aucune épidémie, la mortalité s'élevait à 35 par 1000 de la population. A présent elle n'est que de 25. Cette statistique concerne les villes. Si nous y comprenions les campagnes, la proportion ne s'élèverait pas à plus de 20 par 1000. L'acte de la santé publique passé en Angleterre, il y a vingt ans, quoique très incomplet, fit tomber la mortalité de huit villes de 30.5 par 1000 à 24.6 par 1000, une diminution en chiffres ronds de 6 par 1000. D'après le rapport du Régistrateur général pour 1856, il vivait alors en Angleterre 46,000 personnes qui seraient décédées s'il y avait eu la même proportion de décès que dans les dix années précédentes. Depuis cette époque, cette condition n'a fait que s'améliorer. Si une attention partielle aux lois hygiéniques a produit un si heureux effet dans un pays comme l'Angleterre, on peut conjecturer les résultats qu'elle aurait en Canada où les circonstances sont beaucoup plus favorables. Certes, ces considé-

rations sont propres à encourager les efforts de tous ceux qui tentent d'améliorer la santé publique.

Pour ce qui regarde la mortalité produite par l'usage des narcotiques, nous considérons que le meilleur remède serait de défendre la vente de telles substances, comme des poisons dangereux. Nous n'espérons pas cependant voir adopter cette mesure. Aussi ne reste-t-il, comme pour les autres causes que nous avons signalées, qu'à instruire les parents sur les effets délétères de ces préparations. Une grande part de la responsabilité de cet état de choses, appartient aux journaux qui par leurs annonces contribuent à introduire dans toutes les familles un usage si pernicieux.

Enfin, nous recommanderions comme moyen auxiliaire utile, l'érection d'un Hôpital pour les enfants malades. Si la diffusion des connaissances hygiéniques et des conséquences du manque de soins était plus complète, on s'adresserait plus souvent aux Dispensaires déjà établis dans notre ville. Un grand bien serait ainsi produit. Mais cela ne suffirait pas. Chez les pauvres, le père de famille est presque toute la journée absent de la maison cherchant à gagner le pain de ses enfants. Souvent aussi la mère est occupée soit dans les travaux du ménage soit même à contribuer par son travail chez les autres à soutenir la famille. Pendant ce temps, les enfants ne peuvent recevoir les soins nécessaires à leur état. On craint d'appeler le médecin de peur d'augmenter les dépenses déjà trop fortes pour les revenus. Un hôpital situé dans un lieu favorable à la santé, où les enfants recevraient une nourriture convenable et les meilleurs soins médicaux, remédierait à tous ces inconvénients. On a établi avec peu de moyens de magnifiques salles d'Asile pour les enfants, pourquoi ne réussirait-on pas à fonder cette nouvelle œuvre de charité? On pourrait y recevoir les enfants depuis l'âge de 2 à 12 ans. Plusieurs grandes villes en Europe possèdent des hôpitaux de ce genre, et à Paris, entre autres, l'hôpital des enfants malades contient 600 lits. L'impératrice Eugénie en avait fondé un autre qui portait son nom. Ces hôpitaux fonctionnent avec succès et produisent les résultats les plus avantageux.

Il serait utile de joindre à cette institution un Dispensaire où le grand nombre d'enfants incapables de rester à l'hôpital à cause de leur âge ou autrement, ou ceux dont les maladies seraient légères pourraient recevoir les soins convenables à leur état. En inspirant au public une idée de l'importance que l'on attache au traitement des maladies du jeune âge, ces institutions feraient peut-être recourir plus tôt et plus souvent aux conseils de la science.

Tels sont les principaux moyens que nous croyons devoir recom-

mander pour accomplir l'objet que nous avons en vue en écrivant ces quelques observations. Leur application, faite avec persévérance, amènerait, nous n'en doutons pas, une diminution notable dans la mortalité des enfants.

CONSEILS AUX MÈRES SUR LES SOINS A DONNER AUX ENFANTS.

I.—BAINS ET LOTIONS.

Au moment de la naissance des enfants, il faut les débarrasser de l'enduit gras, blanc, visqueux qui recouvre leur peau. Vous le ferez en hiver auprès du feu ; vous vous servirez à cet effet d'une flanelle douce ou d'une éponge, d'eau tiède et de savon de castille ; vous frotterez légèrement toute la surface du corps, particulièrement les endroits où la peau forme des replis, comme aux aines, aux aisselles, etc. ; vous nettoierez aussi avec un linge fin les narines, les oreilles, la bouche, les yeux et tous les orifices de l'enfant ; ensuite vous sécherez non pas en frottant rudement, mais en étanchant doucement avec des linges fins.

Si l'enduit dont nous venons de parler ne s'enlève pas facilement, il suffit de recouvrir la surface du corps de l'enfant avec un corps gras, comme le saindoux, le beurre frais ou l'huile d'amandes douces avant de le laver. Il n'est nullement nécessaire de laver la tête des enfants avec des boissons fortes ou d'ajouter de ces liqueurs à l'eau dont on se sert pour le premier lavage.

Peu de jours après leur naissance, il faut tous les matins laver les enfants à la *grande eau* de la tête aux pieds. Vous les plongerez donc dans un bain, dans une cuvette ou dans un bassin qui puisse contenir au moins deux gallons d'eau. Mouillez-leur la tête d'abord, ensuite promenez sur toute la surface du corps une flanelle douce préalablement trempée dans de l'eau de savon de castille, commencez par le visage, ensuite les oreilles, le cou, les bras, enfin tout le corps, soignez particulièrement les endroits où la peau forme des replis, ensuite trempez une éponge dans l'eau du bain et faites russeler cette eau sur toute la surface du corps. Enveloppez alors l'enfant dans une couverture, placez-le sur vos genoux et séchez-

le en frottant doucement avec des linges secs, fins, un peu chauds.

“ Cette méthode usitée il y a tant de siècles et pratiquée de nos jours par plusieurs peuples qui s'en trouvent très-bien, paraîtra révoltante à nombre de mères ; elles croiront tuer leurs enfants et elles n'auront point le courage surtout de résister aux cris qu'ils font souvent les premières fois qu'on les lave : mais si elles les aiment véritablement, elles ne peuvent pas leur donner une marque plus réelle de cette tendresse, qu'en surmontant en leur faveur cette répugnance. Après quelques jours de pleurs, ils s'accoutument si bien à cet exercice qu'il devient un de leurs plaisirs et qu'ils rient pendant toute l'opération. ”—Tissot.

Pendant la première année de l'enfance, on se sert non pas d'eau chaude, mais d'eau tiède ; plus tard, en été il faut graduellement habituer la peau à l'impression de l'eau froide ; en hiver on ajoute un peu d'eau chaude à l'eau ordinaire pour lui donner la température du lait chaud.

Ne laissez jamais les enfants longtemps dans le bain ; ne leur permettez pas de jouer dans l'eau ; l'opération doit se faire en quelques minutes. Le temps le plus convenable, c'est le matin avant de les faire manger. Séchez-les promptement, couvrez-les, et laissez-les ensuite *gigoter* à leur aise tout en frottant leur corps avec votre main chaude.

Fortifier ainsi la peau des enfants, c'est le moyen de les rendre moins sensibles aux impressions de l'air, de fortifier le système nerveux et par là toute la constitution, de les mettre à l'abri des affections nerveuses et catarrhales, du rhume et des convulsions, d'empêcher les maladies de la peau surtout les échauffements, enfin d'avoir des enfants forts, sains et vigoureux.

II.—VÊTEMENTS.

Avant de couper le cordon, on en fait la ligature à un pouce environ de la surface de l'abdomen avec un lien formé de plusieurs brins de fil noués aux deux extrémités pour l'empêcher de se mêler. La portion de cordon qui reste attachée à l'enfant après la section est entourée d'un linge ayant une ouverture au milieu à travers laquelle on passe le cordon, relevée au-dessus de l'ombilic et recouverte d'une compresse carrée ; le tout est maintenu au moyen d'une bande de flanelle modérément serrée. Dans les premières heures de la naissance, si l'enfant pâlit, si la respiration

semble se suspendre, il faut visiter la ligature, et dans le cas où le sang coulerait, en appliquer une nouvelle.

Le châle ou le linge dont on entoure l'enfant avant de l'habiller ne doit pas tellement envelopper sa tête qu'il ne puisse respirer l'air de la chambre.

Ne placez pas les enfants sur une chaise ou un sofa de peur que quelqu'un ne les écrase en voulant s'asseoir. Les accidents de ce genre ne sont pas très rares.

Les vêtements de l'enfant nouveau-né consistent en une ou deux petites chemises fendues par derrière, une jaquette de laine (excepté dans les grandes chaleurs de l'été) une couche de toile ou de coton fin ou vieux, des langes de flanelle, enfin, s'il est nécessaire une petite couverture sur les épaules. Le tout doit être assujéti au moyen de cordous, car il faut autant que possible éviter les épingles dans la toilette du nouveau-né.

Faites attention de ne pas trop serrer les différentes parties du corps et surtout la poitrine des nouveaux-nés. Veillez à ce que les couches ne soient pas lavés avec du soda. Il n'est pas nécessaire de fatiguer les enfants avec des vêtements qui traînent jusqu'à terre lorsqu'on les porte ; il suffit qu'ils dépassent un peu les pieds de l'enfant. Les bonnets sont nuisibles le jour et inutiles la nuit.

Gardez-vous de les trop couvrir dans leur berceau. Comme ils doivent généralement avoir les épaules couvertes avec de la flanelle et que leurs langes sont de même étoffe, cela pourrait produire une trop grande transpiration et par la suite un refroidissement dangereux.

Au bout de trois ou quatre mois, un peu plus tôt ou un peu plus tard, selon la saison, on laisse la bande de côté et on met l'enfant en robe.

Lorsque vous sortez l'enfant dans les temps froids, il faut l'habiller chaudement et couvrir surtout avec soin la poitrine, le ventre et les pieds.

Il est indispensable d'accoutumer de bonne heure les enfants à porter de la flanelle sur le corps hiver comme été, à cause du climat de ce pays. En outre, il est préférable de leur mettre des chemises de flanelle la nuit par-dessus la chemise ordinaire afin qu'en rejetant leurs couvertures comme ils le font souvent ou en les prenant la nuit, ils ne courent pas le risque de prendre du froid. D'ailleurs il faut éviter les extrêmes et ne pas les tenir en transpiration avec trop de couvertures. Au surplus, préférez pour couvrir les enfants les couvertes de laine aux couvre-pieds qui ne laissent pas circuler l'air avec assez de liberté autour de leurs corps.

Lorsque vous sortez les enfants dans les temps froids ayez bien soin de leur couvrir les mains et les jambes. Quelle spectacle pénible que de voir des enfants se promener en hiver les jambes nues et toutes bleues par le froid. C'est la source de beaucoup de maladies.

Pour ce qui est d'habiller les enfants lorsqu'ils ont atteint un certain âge, l'usage, la fortune des parents et d'autres circonstances locales en règlent la manière. Cependant règle générale : aucune partie des vêtements ne doit serrer leurs organes ni gêner en rien leurs mouvements. Evitez donc avec soin les chaussures trop étroites, les corsets, les ceintures, etc.

N'habiliez pas les enfants comme des poupées, ne leur faites pas croire qu'ils ont été créés et mis au monde pour le plaisir d'avoir de beaux habits, mais considérez la saison, la température et la constitution de votre enfant et habillez-le en conséquence, selon les règles du bon sens et non pas selon les caprices de la mode.

III.—ALIMENTATION.

Le sein doit être donné à l'enfant quatre ou cinq heures après sa naissance, pour qu'il profite du premier lait qu'on appelle *colostrum* et qui est légèrement laxatif. C'est le médicament le plus sûr pour faire rendre le *méconium* ; s'il ne suffit pas, contentez-vous de donner quelques cuillerées à thé d'un mélange de melasse et d'eau ou une demi-cuillerée à thé de *cassonade* dissoute dans un peu d'eau. Ce n'est que dans les circonstances extraordinaires qu'il est permis d'administrer une demi-cuillerée à thé d'huile de ricin.

Si la sécrétion du lait ne se fait pas tout d'abord, attendez avec patience. Dans les premières douze heures de son existence, l'enfant n'a pas besoin de nourriture artificielle. En conséquence gardez-vous bien de lui donner de la bouillie ou d'autres aliments du même genre. Si après douze heures, la mère ne fournit pas encore de lait, alors donnez à l'enfant en petites quantités tous les trois ou quatre heures un mélange de moitié eau et lait en y ajoutant un peu de sucre blanc. Mais discontinuez cette préparation aussitôt que l'enfant pourra trouver sa nourriture au sein.

Le lait de femme et surtout le lait maternel augmentant en consistance à mesure que la lactation avance est la seule nourriture qui convient à l'enfant pendant les premiers mois de son

existence. On ne peut violer en ce point la loi de la nature sans mettre en péril la santé et la vie des enfants. "Aucune nourriture ne peut remplacer le lait de la mère, aucune n'est plus adaptée aux forces de l'estomac, aucune autre ne développe avec autant de rapidité tous les organes de l'enfant, aucune n'est plus propre à produire ces formes arrondies si naturelles à l'enfance, aucune autre ne peut rendre un enfant joyeux et content, aucune ne lui donne autant de force pour résister à la maladie et ne facilite autant la sortie des dents; enfin le lait de la mère est le plus grand bienfait temporel qu'un enfant puisse posséder." CHAVASSE.

Donnez donc le sein à l'enfant et régulièrement autant que possible. Présentez lui, tantôt l'un, tantôt l'autre à des périodes réglées, par exemple, toutes les heures pendant le premier mois, toutes les deux heures le second jusqu'à ce qu'enfin vous ne lui donniez que toutes les quatre heures. Sans doute la nuit, ces périodes doivent être plus éloignées.

L'enfant s'accoutume vite à ce régime. Que le cri de l'enfant ne soit donc pas le seul guide de son alimentation. S'il a l'estomac trop plein, il exprime son malaise par ses cris. pensez-vous l'apaiser en augmentant cette distension? Il est absolument nécessaire que les enfants aient des heures réglées pour manger, boire et dormir.

Ainsi donc règle générale: le lait maternel doit être la seule nourriture de l'enfant pendant les premiers mois de son existence. Rappelez-vous qu'un grand nombre des maladies des enfants viennent de l'alaitement artificiel, de ce qu'enfin on farcit et on affaiblit l'estomac des enfants avec une nourriture grossière.

Dans l'immense majorité des cas, le lait maternel suffit, mais il arrive quelquefois que certaines femmes malades ou même fortes en apparence ne fournissent qu'un lait séreux, de mauvaise qualité ou en petite quantité. Alors, si vous n'avez pas de nourrice, (et l'on doit faire tout son possible pour s'en procurer) il faut donner à l'enfant la préparation suivante :

Lait d'une seule vache	de chaque, parties égales.
Eau chaude (non pas bouillante)	quelques grains.
Sel de cuisine	quantité suffisante.
Sucre blanc	

Faites dissoudre le sucre et le sel dans l'eau et ajoutez celle-ci au lait. On diminue ensuite graduellement la quantité d'eau au tiers, puis au quart à mesure que l'enfant avance en âge.

Le lait d'ânesse, le lait de jument et le lait de chèvre sont préférables au lait de vache, mais il est souvent difficile de s'en procurer.

Un lait mélangé, tel qu'on le délivre dans les villes, est bien plus sujet à déranger l'estomac que le lait d'une seule vache. Par conséquent, si vous ne pouvez garder de vache, faites un marché avec un vendeur de lait respectable qui s'engage à vous fournir le produit d'une seule vache saine et toujours de la même.

Comme le lait maternel est la seule nourriture convenable aux petits enfants, il arrive quelquefois qu'ils supportent mal la préparation précédente, alors vous pourrez donner quelques unes des préparations énumérées ci-après.

L'époque où l'on peut donner aux enfants une nourriture plus substantielle que le lait de la mère ne saurait être fixée rigoureusement. Elle varie en effet selon la force, l'appétit de l'enfant, l'abondance du lait et la constitution de la mère. A trois ou quatre mois chez quelques-uns, à cinq ou six mois chez d'autres, si l'on s'aperçoit que l'allaitement ne fournit qu'une nourriture insuffisante, on commence par donner deux fois par jour et en quantités modérées le lait de vache affaibli tel que recommandé plus haut. Si cela ne suffit plus ou que l'enfant ne puisse supporter cette préparation, alors on peut administrer quelques unes des préparations suivantes :

1. Faites bouillir de la mie de pain bien cuit dans une certaine quantité d'eau, laissez cuire pendant deux heures ayant soin de ne pas laisser brûler le pain, ajoutez un peu de sucre blanc (ou de cassonade, si l'enfant est constipé). Dans la préparation ci-dessus ainsi que dans les suivantes, si l'enfant a cinq ou six mois, vous ajoutez un peu de lait bouillant diminuant la quantité d'eau à mesure qu'il avance en âge ; mais quelquefois, il arrive que pendant l'allaitement maternel, le lait de vache ne convient pas à la constitution de l'enfant, alors supprimez le et préparez à l'eau seule. Après le sevrage, il est absolument nécessaire d'y joindre du lait.

2. Mettez de minces tranches de pain recouvertes d'une quantité d'eau suffisante dans le fourneau, laissez cuire deux heures, tirez du feu, pilez avec la fourchette et sucrez légèrement.

3. Prenez de la fleur de blé, attachez-la serrée dans un linge, mettez dans de l'eau bouillante, faites bouillir pendant trois heures ; retirez du linge, enlevez la couche extérieure et râpez-en un peu pour faire de la bouillie qui n'a pas besoin de cuire beaucoup.

4. La farine destinée à faire la bouillie des petits enfants doit être séchée au four jusqu'à ce qu'elle présente une légère teinte jaunâtre. Si cette farine amène la constipation, ajoutez y un tiers de fleur de farine d'avoine.

5. Emiettez de la mie de pain dans une assiette, faites sécher près du feu, réduisez ensuite en poudre fine, passez à travers un tamis, séchez ensuite lentement au four jusqu'à ce qu'elle présente une légère teinte jaunâtre. La farine bouillie, la farine ou la mie de pain séchées au four se préparent comme le gruau.

6. Manière de faire la bonne bouillie.—Prenez un demiard de lait et une cuillerée de farine, délayez la farine dans de l'eau froide comme de la pâte à crêpes. Faites bouillir le lait et après en avoir ôté la pellicule, versez-y la pâte ayant soin de brasser continuellement, enfin lorsque la bouillie a gonflé trois fois, retirez du feu et ajoutez du sucre au goût.

7. Riz.—Laissez tremper le riz dans de l'eau pendant une heure, passez et ajoutez de nouveau de l'eau, laissez gazouiller jusqu'à ce qu'il soit réduit en pulpe, faites bouillir un quart d'heure, ajoutez un tiers de lait et un peu de sucre.

8. Arrow-root.—Délayez en consistance de pâte à pain de savoie une grande cuillerée d'arrow-root dans de l'eau froide. Après un quart d'heure de repos, ajoutez une chopine d'eau ou de lait bouillant, ayant soin de verser doucement et de brasser continuellement ; faites bouillir 5 à 6 minutes, ajoutez du sucre au goût.

Lorsque le lait de la mère devient insuffisant, il faut soigner avec une attention particulière la préparation des bouillies et des crèmes ci-dessus pour qu'elles soient bien cuites, ne contiennent pas de grumeaux et soient toujours fraîchement préparées. Les aliments réchauffés ne conviennent point à l'estomac des enfants. Enfin on doit préférer les préparations de pain à celles des farineux parce qu'elles sont généralement de digestion plus facile.

Jusqu'à ce que la dentition soit assez avancée, les aliments que nous venons de mentionner doivent suffire à la nourriture des petits enfants. Gardez-vous du préjugé absurde que les liqueurs spiritueuses ne leur sont pas nuisibles. En général aussi les bouillons de viandes ne conviennent pas aux jeunes enfants.

Il faut que les nourrices aient une nourriture fortifiante, mais non pas stimulante et qu'elles ne prennent pas de boisson forte. Elles devront éviter aussi tout ce qui pourrait déranger les fonctions digestives, particulièrement certains légumes verts, les choux, les navets, les pois, les fèves, les fruits crus ou indigestes, les pâtisseries, les mets épicés, salés, le porc frais, les boissons fortes, la bière sûre, les marinades, etc., de même que les purgatifs forts. Le thé et surtout le café trop forts chassent le sommeil chez les enfants.

On peut permettre aux nourrices le chocolat, le lait, la bonne bière, le poisson frais, le mouton, le bœuf et les volailles, certains

légumes, le pain, le beurre et autres aliments de ce genre. Elles auront soin de ne pas donner le sein après un échauffement, une course, un accès de colère ou une attaque convulsive.

Sevrage. L'époque précise du sevrage ne saurait être indiquée. Elle dépend et de la force de l'enfant et de la santé de la mère. Si la nourrice est faible, si son lait est de mauvaise qualité, peu nourrissant ou en trop petite quantité, il convient d'avancer l'époque du sevrage. Si l'enfant est faible, malade, chétif, si les dents sont en retard, si c'est l'époque des grandes chaleurs de l'été ou le commencement de l'automne, il faut alors de fortes raisons pour décider un sevrage. En général, on doit continuer l'allaitement jusqu'à la fin de la première année, mais le sevrage peut se faire quelques mois plus tôt, quelques mois plus tard, selon les circonstances que nous venons de mentionner. Quand le sevrage est décidé, il convient de diminuer chaque jour et pendant un mois environ le nombre de fois que le sein était accordé au nourrisson et d'augmenter graduellement la quantité et la proportion de lait qui entre dans la composition de la nourriture artificielle. Un sevrage exécuté brusquement expose les femmes à une fièvre de lait très forte et fait courir de grands dangers aux enfants par un changement trop subit du régime alimentaire.

Après le sevrage, il faut bien se garder de changer tout-à-coup la nature des aliments. Les bouillies et crèmes recommandées plus haut et préparées au lait doivent encore faire la base de la nourriture. Variez seulement de jour en jour la préparation de ces substances, mais n'excitez pas votre enfant à se remplir l'estomac outre mesure. Alors on habitue les enfants à l'usage des substances animales, mais il est préférable d'attendre l'âge de dix-huit mois à deux ans ou mieux lorsque la première dentition sera presque complétée. On donne alors une fois par jour au diner les légers potages, soupes au riz, au pain, au vermicelle, etc., les patates *écrasées*, de petites tranches de bœuf ou de mouton coupées en très petits morceaux. Les poudings au riz, au pain, arrow-root, tapioca, sagou, etc., sont aussi des aliments convenables. Les fruits bien cuits peuvent entrer dans le régime alimentaire des enfants, mais il faut se garder de les servir avec des pâtisseries trop riches.

Au déjeuner et au souper, on donnera du lait en abondance et sous toutes les formes, soupe au lait, riz au lait, gruau, etc., du pain, du beurre.

Le thé, surtout le thé vert, le café, la bière et les autres boissons spiritueuses de même que le veau, les viandes salées, épicées et surtout le porc ne doivent pas entrer dans le régime alimentaire

des jeunes enfants de cet âge. Gardez-vous de leur donner de la nourriture à toute heure du jour, de leur fournir en dehors de l'heure des repas des bonbons, etc. S'ils demandent à manger entre les repas ou après un diner que vous jugez être plus que raisonnable, donnez-leur un morceau de *pain sec*. C'est le moyen de satisfaire leur faim (si elle est véritable) sans favoriser leurs caprices ou leur gourmandise. Mères sensibles, ne criez pas à la cruauté; c'est vous qui êtes cruelles lorsque vous rendez vos enfants malades par trop de condescendance. Il faut certainement satisfaire l'appétit légitime de vos enfants, mais craignez les excès. Les enfants ont besoin de manger beaucoup pour subvenir aux pertes et à l'accroissement de leur organisme, mais en général, ils s'acquittent assez bien de cette tâche sans les y pousser.

IV.—VACCINATION.

C'est un devoir impérieux pour toute mère de faire vacciner son enfant dès l'âge de trois mois. Lorsque l'enfant est jeune, l'opération est plus facile, réussit mieux et le protège en outre contre la contagion de la variole qui dans un âge si tendre est beaucoup plus meurtrière. La mortalité de cette affreuse maladie est de douze par cent chez les enfants au-dessous de quatre mois, vingt-cinq par cent au-dessous d'un an et soixante-quinze à quatre-vingt par cent au-dessous de cinq ans. Les enfants doivent donc être vaccinés le plus tôt possible.

Il n'est pas nécessaire d'énumérer ici les preuves qui établissent d'une manière péremptoire le pouvoir du vaccin de préserver de la contagion de la petite vérole. La vaccination, bien que son application ait été loin d'être universelle, a diminué notablement la mortalité de la variole qui exerçait autrefois des ravages terribles parmi les populations: si jusqu'à présent elle a réduit la mortalité de huit par cent à deux par cent, quel résultat obtiendrions-nous si elle était universellement appliquée?

Il faut remarquer en outre que si la petite vérole survient quelquefois chez des personnes bien vaccinées, la maladie est alors très bénigne, rarement mortelle, et le plus souvent ne laisse pas de marques de son passage.

La revaccination, comme pratique générale, ne peut être recommandée d'une manière absolue, cependant elle doit être mise en vigueur pendant un temps d'épidémie. Voici sur cette question un avis rédigé par une commission composée de MM.

Tardieu, Fauvel, Béhier et Depaul et adopté à l'unanimité par l'Académie de Médecine de Paris à la séance du 5 Juillet 1870. C'est en même temps une réponse aux détracteurs de la vaccine.

“L'Académie de médecine croit utile de rendre publiques les déclarations suivantes, qu'elle recommande à l'attention du gouvernement et des populations.

“La vaccine est le préservatif de la variole.

“Toutefois, après un certain temps, la revaccination est indispensable pour assurer l'immunité complète contre la contagion.

“La revaccination est absolument exempte de danger.

“L'Académie repousse formellement tout ce qui a été dit et imprimé de contraire.

“La revaccination peut être utile à tous les âges.

“Elle peut être pratiquée sans inconvénient pendant la durée d'une épidémie. Bien plus, il est de fait que, dans les petites localités, dans l'intérieur des familles, dans les pensionnats ou dans certaines agglomérations d'individus, elle a suffi pour arrêter sur place une épidémie commençante.

“L'épidémie actuelle de variole qui règne à Paris et sur quelques autres points du territoire a fourni les preuves les plus convaincantes de la puissance préservatrice des revaccinations.

“Dans divers corps de l'armée et notamment dans la garde de Paris, dans plusieurs établissements publics ou privés, et en particulier dans quelques-unes des écoles municipales, la variole s'est éteinte sous l'influence des revaccinations.

“Enfin les dernières statistiques, notamment celle qui a été recueillie dans les hôpitaux civils de Paris, prouvent, de la manière la plus formelle, que les personnes récemment revaccinées, atteintes en très petit nombre, l'ont été très légèrement et ne figurent pas dans les chiffres de la mortalité.

“Il importe donc au plus haut degré, dans un intérêt à la fois individuel et public, de continuer et d'étendre par tous les moyens possibles la pratique des revaccinations.”

Comme il est essentiel que chacun puisse reconnaître les effets du bon vaccin de ceux du mauvais, nous donnons, d'après Nysten, les caractères qui les distinguent.

Pendant les 2 ou 3 premiers jours on observe à peine un petit cercle rougeâtre et une petite élévation. A la fin du troisième ou quatrième jour, on sent au toucher un peu de dureté et bientôt se montre une petite élévation rouge, qui devient circulaire le cinquième et prend la forme d'un ombilic. Le sixième jour, la teinte rouge de l'élévation s'éclaircit; le bourrelet, entouré d'un cercle rouge d'une demi-ligne de diamètre, s'élargit et le centre de la

pustule est plus déprimé. Le septième jour, le volume de la pustule augmente ; le bourrelet circulaire s'aplatit et prend un aspect argenté ; la teinte rouge se fond dans la dépression centrale et continue à en occuper dans un très-petit espace, le bord inférieur. Le huitième jour, le bourrelet s'élargit ; la matière contenue dans la pustule prend une teinte plus foncée ; le cercle rouge très-étroit qui jusqu'alors a circonscrit la pustule prend d'abord une couleur moins vive ; l'inflammation se propage au tissu cellulaire sous-cutané. Le neuvième jour, le bourrelet circulaire est plus large, plus élevé, plus rempli de matière ; le cercle dont les irradiations étaient semblables à des vergetures, prend une teinte plus uniforme et une belle aréole se dessine. Le dixième jour, le bourrelet circulaire s'élargit, l'aréole acquiert 1 à 2½ lignes de diamètre ; la peau sur la quelle elle est développée est quelquefois tuméfiée ; sa surface paraît granulée et légèrement pointillée, et l'on distingue à la loupe un grand nombre de petites vésicules remplies d'un fluide transparent. C'est alors que le vacciné éprouve souvent une chaleur mordicante, de la pesanteur, une vive démangeaison et un mouvement fébrile. Le onzième jour, l'aréole, le bourrelet, la dépression centrale, sont comme la veille ; la pustule vaccinale qui dépasse d'une à deux lignes et demie le niveau de la peau, ressemble à une grosse lentille de 2½ à 5½ lignes de diamètre, d'une couleur perlée, dure au toucher et présentant la résistance d'un corps étroitement attaché à la peau. Pendant cette période, le virus vaccinal est contenu dans une membrane cellulaire. Le douzième jour, la période de dessiccation commence ; la dépression centrale prend l'apparence d'une croûte ; l'humeur contenue dans le bourrelet circulaire, jusqu'alors limpide, se trouble et devient opaline ; l'aréole pâlit, la tumeur vaccinale s'affaisse, l'épiderme s'écaille. Le treizième jour, la dessiccation s'opère au centre ; la pustule, jusqu'alors celluleuse, ne forme plus qu'une cavité, et, si on l'ouvre, elle se vide en entier et fournit une matière jaunâtre, trouble et puriforme. L'aréole prend une teinte légèrement pourprée. Le quatorzième jour, la croûte a la dureté de la corne et une couleur fauve analogue à celle du sucre d'orge ; le cercle diminue de largeur. La croûte prend ensuite une couleur de plus en plus foncée, et devient de plus en plus proéminente ; elle tombe du vingt-quatrième ou vingt-septième jour laissant à nu une cicatrice profonde.

Quelquefois au lieu de cette *vaccine vraie* ou *préservatrice*, il ne se développe qu'une *fausse vaccine*. Tantôt, le lendemain ou le surlendemain des piqûres, il se forme des pustules inégales, s'élevant en pointe dès leur naissance, jaunâtres à leur sommet, s'ou-

vraient à la moindre pression ; le pus qu'elles contiennent s'écoule et se dessèche dès le troisième ou cinquième jour et les croûtes qui résultent de cette dessiccation sont molles, jaunes et souvent humectées d'une matière ichoreuse ; en résumé, ces pustules n'ont ni la marche ni la forme ombiliquée des pustules vaccinales, et ne sont nullement préservatrices. Tantôt le diagnostic des pustules est plus difficile, elles sont très circonscrites, ombiliquées ; elles apparaissent le quatrième jour comme la vaccine vraie ; elles marchent comme elles (mais avec moins d'inflammation) jusqu'au neuvième jour, et sont ordinairement desséchées vers le quatorzième ou le quinzième jour. On leur donne le nom de *vaccinelles* ou de *varioloïdes* ; elles ne préservent pas sûrement de la variole.

V.—DENTITION.

L'époque à laquelle commence la dentition chez les enfants est très variable. L'apparition des premières dents est tantôt précoce, tantôt tardive. Les dents temporaires ou de lait sont au nombre de vingt. Elles sont remplacées plus tard par trente-deux dents permanentes qui commencent à paraître vers l'âge de sept ans.

L'éruption des dents *de lait* est graduée et s'effectue par groupes de deux ou de quatre à la fois, de la manière suivante d'après un tableau du Dr. Désirabode.

GROUPE.	ÉPOQUES.	NOMBRES.	GENRES.
1	de 5 à 9 mois	2 dents	incisives médianes inférieures.
2	de 11 à 13 mois	1 "	incisives supérieures.
3	de 15 à 18 mois	{ 4 "	molaires antérieures et les petites incisives inférieures.
		{ 2 "	
4	de 20 à 24 mois	4 "	canines.
5	à 30 mois	4 "	molaires postérieures.
5 groupes	en 30 mois	20 dents	8 incisives, 4 canines et 8 petites molaires.

En général on attribue la plupart des affections de l'enfance au travail de la première dentition. C'est une exagération dont il faut se garder. Cependant on doit admettre que dans beaucoup de cas, la sortie des dents amène de nombreuses maladies, soit locales soit générales. Ces accidents, loin de mériter le peu de cas qu'on les

parents semblent en faire généralement, exigent au contraire la plus sérieuse attention de leur part

La dentition est ordinairement accompagnée de prurit et de chaleur dans la bouche, de salivation, de gonflement douloureux des gencives, d'un peu de fièvre et de diarrhée.

Si ces symptômes sont modérés, il suffit pour conjurer le danger d'un bain tiède le soir, d'une attention constante au régime alimentaire et aux autres préceptes généraux de l'hygiène.

Lorsque l'enfant salive beaucoup, l'usage des bavettes est indispensable. On doit préférer les bavettes de flanelle à celles de toile, car au moyen des premières, l'enfant coure bien moins de risque de se refroidir, particulièrement la poitrine qui est souvent mouillée.

Dans un grand nombre de cas, on peut procurer aux enfants un soulagement notable à leurs douleurs en leur frottant les gencives avec le doigt. En suivant cette pratique, on se conforme à l'instinct de l'enfant qui porte à sa bouche tout ce qui lui tombe sous la main. Cependant les corps durs, comme l'ivoire, etc., loin de faciliter la sortie des dents, durcissent les gencives et augmentent ainsi la résistance.

Les anneaux de caoutchouc sont inutiles ou plutôt nuisibles. Une racine de réglisse, une croûte de pain conviennent mieux ; mais le pouce de l'enfant lui-même remplace avec avantage tous ces hochets artificiels.

“ Le pouce est commode, *toujours à la main*, de grosseur convenable, ni trop mou, ni trop dur. L'enfant ne peut l'avalier, ce qui éloigne tout danger de suffocation. Cette succion du pouce augmente la sécrétion des glandes salivaires, enlève par conséquent la sécheresse de la bouche et favorise la digestion ; la pression du pouce soulage la douleur et l'irritation des gencives et favorise la sortie des dents. Un enfant bourru, malingre, criard et sans sommeil devient bientôt heureux et content et s'endort en suçant son pouce.” CHAVASSE.

Lorsque toutes les dents sont sorties, il est alors facile de faire perdre cette habitude en recouvrant le pouce d'une pâte composée d'aloès et d'eau. L'excessive amertume de cette préparation amène bientôt un dégoût complet.

Dans certaines circonstances, des accidents plus graves que ceux dont nous avons parlé se manifestent à l'époque de la première dentition.

Si votre enfant a la bouche sèche, les gencives gonflées, rouges, chaudes et très sensibles au toucher, s'il est fiévreux, agité, s'il a

la figure rouge, la tête chaude, si son sommeil est troublé par des rêves, des soubresauts, s'il a une forte diarrhée, il est urgent d'appeler le médecin, car vous devez craindre l'invasion de quelque maladie sérieuse.

Le meilleur moyen de prévenir ces affections dangereuses et souvent mortelles se trouve dans une sage application des préceptes généraux de l'hygiène, mais lorsqu'elles surviennent, il ne faut pas non plus négliger de les combattre au moyen d'un traitement médical approprié.

Parmi les différents moyens auxquels le médecin a recours dans de tels cas, il en est un qui soulève souvent de grandes objections de la part des parents, c'est l'incision des gencives. On voit des enfants sur lesquels on a pratiqué cette petite opération, succomber sous l'intensité des maladies dont ils étaient atteints et sur le principe, *post hoc, ergo propter hoc*, on en conclue que c'est l'effet de l'incision des gencives. Ce raisonnement est tout-à-fait faux, car l'opération en elle-même ne peut aucunement amener ce résultat. Au contraire, on voit souvent des phénomènes morbides très sérieux céder comme par enchantement à l'action de ce moyen thérapeutique. Cette simple opération, loin de durcir les gencives comme on le pense généralement, a l'effet tout contraire et la douleur qu'elle occasionne est nulle ou si peu considérable que vraiment toute mère sensée ne peut apporter cette objection, surtout si elle considère le soulagement de douleurs bien plus fortes et continues que ce traitement est propre à faire disparaître. L'expérience acquise par l'observation de quelques cas particuliers ne peut être comparée à celle de tous les médecins qui ont vu des milliers et des milliers de cas et qui ont conclu à l'utilité et à la nécessité de l'opération.

VI.—AIR—EXERCICE.

Le jour même ou le lendemain de leur naissance, on porte les enfants à l'église pour leur conférer le sacrement de Baptême. Cette pratique n'a pas d'inconvénient si on adopte les précautions convenables. Il faut avoir soin de les vêtir chaudement et en hiver et dans les temps froids et humides, de leur couvrir la figure pour qu'ils ne respirent pas directement l'air trop froid; mais il faut se garder de leur intercepter tout-à-fait l'air atmosphérique, car les poumons ont besoin d'un air constamment renouvelé pour pouvoir accomplir leurs fonctions.

Il faut accoutumer les enfants de bonne heure à les sortir pour

leur faire prendre l'air. Dans les beaux jours de l'été, il y a tout avantage à les sortir même pendant les premiers mois. En hiver et dans les temps froids et humides, il faut exercer plus de prudence.

Cependant dans les beaux jours de l'hiver, il est désirable qu'un enfant de trois à quatre mois puisse respirer l'air pur du dehors autant que possible. Sans doute on aura la précaution de le vêtir chaudement, mais il faut se garder, si on veut le faire profiter des effets toniques de l'air, de lui couvrir la figure. L'air vicié qu'il respire alors, lui fait plus de dommage que de bien. Les petites voitures pour un enfant très jeune qui n'a pas la force de se soutenir lui-même peuvent être nuisibles. C'est un spectacle pénible que de voir ces petits enfants ballotés de côté et d'autre par les mouvements de la voiture. Il vaut beaucoup mieux les porter au bras les plaçant tantôt à droite et tantôt à gauche. De cette manière les refroidissements et les courses trop longues en hiver sont bien moins à craindre.

Nous avons vu un enfant promené de la sorte par une servante pendant une après-midi entière par un froid très vif, contracter une pleurésie et ne s'en sauver qu'au prix de la perte d'un poumon et d'une difformité incurable.

Sachez éviter avec soin les extrêmes de froid et de chaleur et le mauvais air; ne laissez pas séjourner les enfants dans des lieux bas, humides, étroits, renfermés; fuyez, s'il est possible, les maisons à *basement*. Pourquoi messieurs les architectes bâtissent-ils sous terre, quand il y a si grand d'espace au-dessus de nous?

Les enfants, même les plus jeunes, ont besoin d'exercice. De temps à autre il faut les mettre sur le plancher ou sur un tapis et les laisser gigoter à leur aise. Cela développe leurs petits muscles et leur donne des forces.

Un enfant doit apprendre à marcher de lui-même. Combien de mères sont fières de montrer à leurs connaissances les exploits d'un enfant auquel elles ont appris de bonne heure à se soutenir sur ses petits pieds, mais combien se repentent plus tard de cette conduite en voyant les difformités qui en sont le résultat.

N'excitez pas trop tôt leur intelligence: les enfants trop fins ne vivent pas ou ne deviennent presque jamais des hommes capables.

Jusqu'à l'âge de sept ans ou à peu près, l'eau en abondance, beaucoup d'air pur, une nourriture convenable et réparatrice sans être stimulante, beaucoup d'exercice et un sommeil réparateur, tels sont les principaux agents d'une saine éducation physique.

Les leçons et les soucis viendront assez tôt. Ne contrariez pas les enfants à propos de tout et à propos de rien, réprimez leurs

passions dès l'âge le plus tendre, mais que les défenses soient rares et fermes, laissez un peu percer leur naturel, encouragez-les à jouer, autant que possible en plein air, étudiez les meilleurs moyens de leur rendre la vie heureuse sans jamais sacrifier leur vie morale à leur santé physique, prenez part vous-mêmes à leurs plaisirs, et ne pensez pas que ces jeux frivoles soient au-dessous de votre dignité. Scipion, Henri IV, Malebranche, Racine et beaucoup d'autres hommes célèbres faisaient ainsi leurs délices d'amuser les enfants.

Rappelez-vous que les enfants ont un goût naturel pour le jeu ; les jeux de l'enfance sont les mêmes dans tous les pays et sous tous les climats, les jeux des anciens sont les mêmes que ceux des enfants d'aujourd'hui. Loin de réprimer ou de gêner cette tendance, il faut au contraire l'exciter en eux quelquefois, leur fournir des occasions de s'amuser, leur donner des jouets convenables et avec modération cependant pour qu'ils ne s'en dégoutent pas.

Pour les enfants d'un certain âge, les jeux les plus utiles sont ceux qui s'exercent en plein air et qui donnent de la force et de l'exercice aux muscles, tels que la balle, le *foot-ball*, la marche, la course, la corde à danser, le patin, la palette, le cricket, la raquette, les cerfs-volants, le jeu de la crosse, etc

VII.—SOMMEIL.

Un nouveau-né dont toutes les fonctions s'exécutent parfaitement dort toujours ; il ne se réveille que pour prendre le sein ; plus il dort, plus il profite. En le plaçant dans son berceau, mettez-le sur le côté, tantôt sur l'un tantôt sur l'autre, pour favoriser la sortie des flegmes. Placez le berceau de manière que l'enfant soit à l'abri des courants d'air, mais ayez soin de toujours tenir la chambre à une température modérée, égale et cependant de renouveler l'air autant que possible.

Il ne faut pas qu'une lumière trop vive, surtout une lumière artificielle comme celle des lampes, du gaz, etc., vienne frapper les yeux des enfants ; prenez garde aussi que la lumière ne frappe sur eux de côté, mais pour éviter ces inconvénients ou pour d'autres raisons, ne leur couvrez jamais la tête, lorsque vous les placez dans leur berceau, de mouchoirs ou autres linges qui puissent intercepter l'air pur. Pour garantir les enfants des mouches pendant l'été, il suffit de les recouvrir d'une mousseline bien claire à travers laquelle ils puissent respirer facilement. Gardez vous de coucher les enfants avec de grandes personnes, surtout avec

les nourrices ou les servantes. Que d'enfants périssent chaque année par ce manque de précaution !

Le berçage doit être lent, uniforme ; le berçage précipité étourdit les enfants, les prédispose aux maladies convulsives et peut amener de graves accidents.

Après ce que nous avons déjà dit sur les narcotiques, il est inutile d'insister ici auprès des parents sur la nécessité absolue de ne jamais donner aux enfants, pour apaiser leurs cris ou les faire dormir de l'opium, de la morphine, de l'infusion de têtes de pavots, du parégorique, du Sirop de Mme Winslow, du Trésor des Nourrices, du Sirop du Prince de Galles, du Godfrey's cordial, du Dalby's Carminative, du Sirop de dentition ou toute autre préparation destinée à calmer les enfants. C'est une pratique meurtrière. Il existe des cas où il est utile et même nécessaire d'employer les calmants, mais ne les donnez jamais sans consulter le médecin de la famille.

Les lits de plume étant contraires à la santé des enfants, vous aurez soin de les faire coucher sur des matelas de crin. Pour les couvrir, préférez les couvertes aux couvrepieds qui empêchent la circulation de l'air.

La régularité dans les heures du coucher et du lever est essentielle. Se coucher à bonne heure et se lever matin est un précepte hygiénique encore plus applicable aux enfants qu'aux grandes personnes.

Veillez avec un soin tout particulier à la ventilation des chambres à coucher. A cette fin, choisissez-les aussi spacieuses que possible et ouvrez-en les fenêtres souvent en hiver et durant tout le jour en été. Il ne faut pas s'y tenir pendant la journée s'il est possible, et si on ne peut donner une chambre à part à chaque enfant, il faut au moins leur fournir un lit séparé dans la même chambre. Si une cheminée, dont on ne se sert point, passe dans les appartements, n'en fermez pas les ouvertures, car vous vous privez par là d'un excellent ventilateur.

Les bouquets et les fleurs doivent être bannis des chambres à coucher.

VIII.—MALADIES.

Hypocrate disait il y a deux mille ans ; *ætatibus morbosissimi sunt juniores*. En effet, nous avons vu que les enfants sont sujets à un grand nombre de maladies causées par les révolutions consi-

dérables et subites qu'ils subissent à leur naissance, l'extrême délicatesse de leur organisation, et l'irritabilité de l'appareil nerveux. Si l'on ajoute à ces causes le peu d'empressement que l'on met à s'enquérir des soins hygiéniques que réclame la frêle organisation des enfants et plus encore la négligence d'un grand nombre pour les mettre en pratique avec persévérance, ce doit être un sujet d'étonnement pour nous que ces frêles existences puissent subsister dans des conditions aussi critiques.

Il faudrait un volume pour donner les causes, les symptômes et le traitement des maladies des enfants, et pour traiter ces affections avec fruit, il faut avoir fait des études préliminaires sérieuses sur les différentes autres branches de la médecine. En conséquence, ne voulant pas entrer dans cette étude, nous nous contenterons d'énumérer ici les principales affections auxquelles les jeunes sujets sont exposés aux différentes périodes de l'enfance.

Pendant la première période de la première enfance, c'est-à-dire jusqu'à l'éruption des dents, les maladies les plus fréquentes sont l'apoplexie et l'asphyxie des nouveaux-nés, la jaunisse, la constipation, l'engorgement des seins, les vomissements, les diarrhées, l'inflammation des yeux, les aphtes ou le chancre, les croûtes de lait et autres affections de la peau.

La deuxième période qui dure jusqu'à la fin de la première dentition, est la plus féconde en maladies de tout genre. On les attribue généralement à la dentition, et quoiqu'elles en soient souvent le résultat, l'on est cependant trop porté à référer à cette cause toutes les maladies de cette période de l'enfance. La plupart des affections de cette époque sont des irritations des membranes muqueuses qui s'annoncent, selon le lieu où elles ont leur siège, par la rougeur des yeux, les gonflements des paupières, des démangeaisons aux narines, le rhume de cerveau, des inflammations des voies aériennes, de la toux, de l'enrouement, des phlegmasies gastro-intestinales, des vomissements, de la diarrhée, des épreintes, etc. Des éruptions de tout genre se manifestent aussi à la peau pendant cette période. Souvent l'assoupissement, la congestion cérébrale, les convulsions et autres symptômes annoncent que le cerveau est attaqué.

En outre pendant cette dernière période et durant la troisième qui tend jusqu'à la septième année, les enfants sont sujets à toutes les fièvres éruptives, à la variole, à la rougeole, à la fièvre rouge ou scarlatine, à l'engorgement des glandes situées dans l'abdomen, au carreau, au rachitisme, à la teigne, à la coqueluche, aux vers, au croup et à un grand nombre d'autres maladies.

Pour traiter la plupart de ces affections avec succès, il est nécessaire de les attaquer dès le début ; aussi devez-vous prendre pour maxime que rien n'est léger chez les enfants et que la négligence et le retard sont des fautes impossibles à réparer. Par conséquent, nous réitérerons le conseil, qui est d'ailleurs le fruit de l'expérience universelle, de recourir de suite au médecin dans les indispositions des enfants.

DR. G. GRENIER.

EXPLORATION GEOLOGIQUE DU CANADA.

(1843-1869.)

Etablissement de la commission géologique du Canada ; — Ses rapports de 1843 à 1863 ; — Importance des renseignements qu'on y trouve ; — Rapport de 1866 ; — Renseignements précieux fournis par le Dr. T. Sterry Hunt et M. A. Michel ; — Rapport de 1869 ; — Examen sommaire des rapports séparés qui le composent ; — Détails sur la fabrication du sel ; — Renseignements pratiques sur la valeur économique des houilles de la Nouvelle-Ecosse ; — Importance des rapports géologiques au point de vue de l'immigration ; — Conclusion.

La commission géologique du Canada fut nommée en 1843 et légalement constituée par un acte du parlement sanctionné le 17 mars, 1845, sous l'administration de Lord Metcalfe. Il n'est pas sans intérêt aujourd'hui de rappeler les considérants, autrement dit le préambule, de la loi qui organisait ainsi l'exploration " d'un territoire aussi étendu ".

Voici ce préambule :

" Attendu que l'on a déjà commencé une exploration géologique de cette province du Canada, pour en connaître et constater les ressources minérales ; et attendu que la somme de quinze cents livres qui a été accordée à Sa Majesté, pour subvenir aux dépenses probables de cette exploration, n'a pas été trouvée suffisante pour explorer efficacement un territoire aussi étendu que celui qui est compris dans les limites de la province ; et attendu qu'il est expédient que la dite exploration soit continuée et menée à fin ; qu'il soit en conséquence statué par la Très-Excellente Majesté de la Reine, par et de l'avis et du consentement du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative de la province du Canada, constitués et assemblés en vertu et sous l'autorité d'un acte passé dans le parlement du royaume uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, intitulé : *Acte pour réunir les provinces du Haut et du Bas-Canada, et pour le*

gouvernement du Canada, et il est par ces présentes statué, par la dite autorité, qu'il sera et pourra être loisible au gouverneur de cette province, en conseil, d'employer un nombre convenable de personnes qualifiées, dont le devoir sera de faire, sous la direction du gouverneur en conseil, une exploration géologique complète et exacte de cette province, et de donner une description pleine et scientifique de ses roches, de son sol et de ses minéraux, accompagnée de cartes, plans et dessins convenables et d'une collection d'échantillons pour servir d'explication ; lesquels dessins, plans, cartes, etc., seront déposés dans une place convenable qui sera désignée par le gouverneur en conseil, et formeront une collection provinciale ; et après avoir servi au but de l'exploration, il en sera déposé des *duplicata* dans les institutions littéraires et d'éducation de la partie orientale et occidentale de cette province, ainsi que le gouverneur en conseil le jugera le plus avantageux."

La troisième clause du même acte est formulée comme suit :

....." La personne ou les personnes employées par le gouverneur en conseil, pour les fins mentionnées dans la première section du présent acte, seront tenues, le ou après le premier jour de mai de chaque année, de faire un rapport constatant généralement les progrès qui auront été faits dans l'exploration autorisée par le présent."

Ainsi fut établie la commission géologique du Canada. Sir William Logan en a été, pendant près de trente ans, l'habile directeur. Dans la préface de son rapport de 1863, il résume ainsi les résultats des travaux de cette commission :

....." Depuis cette époque (1843), les résultats auxquels nous sommes arrivés dans nos investigations ont été soumis aux gouverneurs généraux successifs dans des rapports annuels qui ont été transmis à la législature de temps à autre et publiés par autorité. Ces rapports annuels, particulièrement les premiers, n'ont été tirés qu'à un petit nombre d'exemplaires, et, à l'exception d'un ou deux de ces derniers rapports, ils sont à présent épuisés. Ce volume-ci contient, dans une forme condensée, la substance de tous les rapports précédents avec beaucoup de matières inédites ; cet ouvrage peut être regardé comme un rapport des progrès depuis le commencement de la commission géologique jusqu'à la fin de l'année 1862."

Le rapport de 1863, dont il s'agit dans la citation précédente, est non-seulement, comme le dit Sir William Logan, le résumé de tous les rapports précédents, mais la clef des rapports qui ont suivi. C'est le moment de dire que le public, et le public Canadien-Français surtout, — n'a pas toujours donné à ces rapports toute

l'attention que mérite leur importance. Depuis quelques années seulement, nos compatriotes ont dirigé leurs efforts du côté des exploitations minières et, chose bonne à constater, le succès a couronné leurs efforts dans un grand nombre de cas. Mais pour quoi cette indifférence trop prolongée à l'endroit de nos ressources minérales que la commission géologique, dans tous ses rapports, déclare inépuisables? Raison bien simple: on ne lit pas assez les rapports en question. Les termes scientifiques dont les explorateurs doivent forcément faire usage, semblent avoir effrayé, pendant vingt-cinq ans, la grande majorité, la presque totalité de nos capitalistes et de nos industriels. Et pourtant, à l'aide d'un *Manuel* élémentaire de géologie, comme on en a tant publié en Angleterre et en France, — et d'excellents parmi le nombre, — la lecture des rapports de la commission géologique devient facile et bientôt même intéressante.

“Cicéron disait qu'il ne concevait pas comment deux augures pouvaient se regarder sans rire. Ce mot, il y a un certain nombre d'années, avait été appliqué aux géologues sans qu'ils eussent trop le droit de s'en plaindre, car la science qu'ils professaient était alors une simple collection d'hypothèses bizarres, et dont aucune observation précise ne montrait la nécessité. Aujourd'hui, au contraire, la géologie a pris rang parmi les sciences exactes.”

Cette opinion qu'exprimait Arago, il y a environ cinquante ans, se confirme tous les jours par les progrès de la science géologique dont les divisions, la nomenclature, la *langue* (si l'on veut accepter le mot,) sont aujourd'hui parfaitement claires et précises. Les études préalables nécessaires pour bien comprendre un rapport géologique ont ainsi été rendues comparativement faciles. Les notions élémentaires de géologie qu'on donne aux élèves de nos collèges et de nos universités suffisent pour l'intelligence des rapports dont il va être question ici.¹

Le rapport de 1863 forme un volume d'environ 1,000 pages, et il est nécessaire de l'étudier pour bien comprendre les rapports subséquents. On a vu que, pour se conformer à la loi citée plus

¹ On lit dans le dernier numéro du *Journal de l'Instruction Publique pour la Province de Québec* :

“ Nous publions, dans nos colonnes d'avis officiels, un rapport du Ministre de l'Instruction Publique, approuvé par le Lieutenant-Gouverneur en Conseil, au sujet de l'établissement d'écoles de sciences appliquées aux arts. Ce n'est là qu'un commencement, et nous formons des vœux sincères pour que quelque institution catholique de Montréal fasse avec le gouvernement un contrat semblable à celui que vient de faire l'Université Laval. Nous croyons aussi cette œuvre susceptible de plus grands développements et nous ne doutons pas que le gouvernement et la Législature, quand les ressources de la Province le permettront, ne soient prêts à aller plus loin dans cette direction.”

haut, et sanctionnée par le parlement fédéral, en 1867-68, la commission doit faire chaque année un rapport au gouvernement. Mais, pour des raisons faciles à comprendre, il n'a pas toujours été possible de fournir chaque année un rapport détaillé. En pareil cas, le directeur de l'exploration envoie au gouvernement un rapport sommaire. Laissant de côté ces rapports sommaires, nous examinerons brièvement le rapport de 1866 pour faire ensuite une étude plus complète du rapport de 1869 qui vient d'être publié.

Le rapport de 1866 forme un volume d'environ 300 pages, comprenant sept rapports distincts respectivement faits par Sir William Logan, et MM. J Richardson, A. Michel, (récemment enlevé à ses amis et à la science,) M. Macfarlane, R. Bell et le Dr. T. Sterry Hunt. En consultant les journaux de l'époque, on voit que le rapport de M. A. Michel et celui du Dr. Sterry Hunt attirèrent surtout l'attention du public. Le premier concerne la région aurifère du Bas Canada. Les conclusions de ce rapport sont assez remarquables, et il n'est pas inutile de les rappeler ici :

1^o " Les alluvions aurifères, recouvrant une vaste superficie du Bas-Canada, contiennent, selon toutes probabilités, et particulièrement dans le bassin de la Chaudière, non-seulement des zones étendues dont l'exploitation régulière et méthodique, sur une grande échelle, par les procédés hydrauliques, serait profitable, mais aussi des dépôts plus ou moins riches et, par conséquent, pouvant donner des produits exceptionnel .

2^o " Si l'examen de l'or trouvé dans les alluvions déjà exploitées ne permet pas d'attribuer l'enrichissement de ces alluvions aux gîtes de quartz voisins, il n'en est pas moins certain que cet or alluvial provient de gîtes primitifs situés dans la région.

3^o " L'existence de l'or natif étant constatée, aussi bien dans certains filons du terrain silurien supérieur altéré que dans d'autres filons appartenant au terrain silurien inférieur, la recherche des gîtes primitifs du précieux métal, sans être limitée à quelques localités, peut embrasser, avec des probabilités de succès, toute l'étendue de la région aurifère du Bas-Canada constituée par ces deux terrains."

Le rapport du Dr. Sterry Hunt, (pp. 187-301 du même volume,) contient une étude importante sur les minéraux des calcaires laurentiens de l'Amérique du Nord. Mais les chapitres de ce rapport qui ont le plus immédiatement intéressé le public sont ceux qui concernent :

Le Pétrole, (pp. 242-272.)

Les Sources salées, (pp. 273-290.)

La Porosité des roches,¹ (pp. 291-294.)

La tourbe et ses applications, (pp. 294-301.)

Dans le même volume, (pp. 81-92,) on trouve un autre rapport remarquable du Dr. Sterry Hunt sur les "Essais de quartz dans la recherche de l'or," et sur "La minéralogie et l'exploitation des veines aurifères."

Il n'est pas nécessaire de rappeler ici les avantages que l'industrie canadienne doit déjà aux renseignements fournis par les membres de la commission géologique; il suffira de mentionner, entre mille, l'usage que l'on fait aujourd'hui de la tourbe sur nos chemins de fer et dans les résidences privées, les développements qu'a pris le commerce du pétrole, etc., etc. D'où il faut conclure, — c'est le point important, — qu'il est bon de lire, et de lire attentivement les rapports de la commission géologique.

Dans l'introduction du volume récemment publié, par les soins de la commission Géologique, Sir William Logan donne, en peu de mots, un aperçu des matières qui y sont traitées :

"..... J'ai maintenant l'honneur de vous transmettre, par l'intermédiaire de mon successeur, M. A. R. C. Selwyn, mon propre rapport et celui de M. E. Hartley sur une partie de la région houillère de Pictou, dans la Nouvelle-Ecosse; celui de M. J. Richardson, sur les roches siluriennes inférieures qui occupent le côté sud du St. Laurent, entre la Chaudière et la Rivière du Loup, dans la Province de Québec; celui de M. A. G. Vennor, sur les roches laurentiennes des comtés d'Addington, Hastings et Peterboro, dans Ontario; celui de M. C. Robb, sur les dépôts d'une région qui embrasse principalement les comtés d'York, de Carleton et de Victoria, dans le Nouveau-Brunswick; et le rapport du Dr. Sterry Hunt, sur différents points d'économie géologique et chimique.

"A ces différents rapports, j'en ajoute un autre, fait par M. R. Bell sur les roches de celles des îles du groupe des Manitoulines qui sont situées à l'Ouest de la Grande Manitouline. Ce rapport contient les résultats d'une exploration faite en 1866....."

Ainsi dix rapports séparés composent le volume. Ces dix rapports peuvent être divisés en deux catégories distinctes: huit rapports purement géologiques, géographiques ou descriptifs; deux rapports indiquant les résultats pratiques des études faites par la commission.

Il suffira d'indiquer ici les conclusions des rapports purement

¹ Chapitre intéressant pour toutes les personnes qui ont à faire choix de pierres à bâtir.

descriptifs, pour insister plus longuement sur les résultats pratiques constatés dans le second rapport de M. E. Hartley, (p. 405,) et le rapport du Dr. T. Sterry Hunt, (p. 233.)

1. *Rapport de Sir William Logan, (pp. 3-59).*

L'ex-directeur de l'exploration géologique a étudié, en personne, la partie de la région houillère de Pictou qui s'étend à partir de la rive Est de la rivière de l'Est (*East River.*) au Sud de New-Glasgow (Nouvelle Ecosse.) Il a divisé son étude en quatre parties :

1. Conglomérats, quartzites et schistes compacts.
2. Grès gris-verdâtres et rouges, avec conglomérats et calcaires impurs.
3. Conglomérats rouges grossiers.
4. Formation houillère productive.

Les roches de la première catégorie offrent un grand intérêt au point de vue géologique et à cause des fossiles qu'elles contiennent. Celles de la seconde fournissent des grès à meule de moulin, et, en grande abondance, les excellentes pierres à aiguiser pour lesquelles la Nouvelle-Ecosse est renommée. Dans les roches de la troisième catégorie, Sir William Logan a constaté des indices de houille qui existe, en quantités inépuisables, dans les roches de la quatrième catégorie à laquelle il consacre quarante pages de son rapport pour arriver à établir que l'épaisseur, ou la puissance totale des roches carbonifères de la région de Pictou est représentée par le chiffre énorme de 10,840 pieds.

2. *Rapport de M. Edward Hartley, (pp. 59-122).*

M. Hartley a étudié cette partie de la région houillère de Pictou (N.-Ecosse) qui se trouve à l'ouest de la rivière de l'Est et a particulièrement donné son attention à la région carbonifère productive, c. à d. aux gisements de houille. Il décrit un grand nombre de houillères qu'il a visitées et qui selon lui, "sont d'une puissance de production presque sans rivale sur notre continent." En terminant son rapport, M. H. annonce un appendice (p. 405 du volume) dans lequel il donne des descriptions et analyses des diverses houilles de cette région, avec les résultats d'essais pratiques pour déterminer leur valeur économique dans la production de la vapeur et du gaz. L'appendice signale aussi plusieurs gîtes de minerai de fer.

3. *Rapport de M. Robert Bell sur les îles Manitoulines, (pp. 122-132).*

Ce rapport est un complément de rapports plus détaillés publiés il y a quelques années. Les pierres à dalles, le grès, la pierre à chaux sont les principales matières économiques que l'on trouve sur ces îles. Le rapport contient, en outre, des détails intéressants

sur la topographie, le sol et les bois de ces îles, plus une liste des plantes qu'on y a recueillies (pp. 501-524).

4. *Rapport de M. James Richardson*, (pp. 133-157).

M. James Richardson s'est attaché à étudier les principales substances de valeur économique que l'on trouve dans la vallée du St. Laurent, entre la Chaudière et Témiscouata. Il y constate la présence de minerai de fer limoneux, de bonne pierre à bâtir et enfin l'existence de tourbières considérables.

5. *Rapport de M. Henry G. Vennor*, (pp. 159-190).

M. Vennor a exploré les comtés de Hastings, Addington et Peterboro, (Ontario), dont il a dressé une carte géologique. Cette section du pays est une des plus importantes au point de vue géologique, et l'on se rappelle l'enthousiasme qu'excitait, il y a quelques années, la nouvelle de la découverte de gisements aurifères importants dans le canton de Madoc.

M. Vennor décrit (pp. 178-190) les minéraux économiques dont il a constaté l'existence dans cette région. Ces minéraux ont une grande valeur économique. C'est d'abord le minerai de fer magnétique et l'hématite qui se rencontrent sur plusieurs lots dans le comté de Hastings, fait déjà mentionné dans le rapport de 1866. C'est ensuite la galène signalée par M. Macfarlane en 1866. Suit une description de la mine de plomb de Frontenac, puis une description détaillée de la mine d'or de Richardson et un tableau des lots où l'on a trouvé de l'or. Dans le même comté de Hastings on a aussi trouvé du bismuth.

6. *Rapport de M. Charles Robb*, (pp. 191-232).

M. Robb a étudié la région située vers la base nord de la grande région houillère du Nouveau-Brunswick. Au centre de cette région, il existe une formation granitique importante qui fournit du grès de belle qualité. M. R. termine son rapport par des détails intéressants sur les minéraux économiques qui existent dans la région et dont voici les principaux :

L'antimoine, dont on a exploité des mines à Prince William, à vingt-quatre milles de Frédérickton et trois milles du chemin de Woodstock ;

Le molybdène, minéral précieux, qui existe sur les bords de la rivière Miramichi ;

Le cuivre, dont l'existence a été constatée depuis longtemps sur la rive droite de la rivière St. Jean, à trois milles de la ville de Woodstock ;

Le minerai de fer de Jacksontown, que l'on a déjà traité aux forges de Woodstock et qui donne un métal de belle qualité.

Cette exploitation semble devoir offrir tous les éléments de succès lorsqu'on pourra se procurer le combustible à bon marché.

Sur la rivière Tobique, il existe des dépôts importants de gypse et de calcaire.

Enfin l'existence de l'or a été constatée dans la partie nord-ouest du Nouveau-Brunswick, et peut être cette exploration prendra bientôt des développements considérables.

7. *Rapport du Dr. T. Sterry Hunt, (pp. 233-344).*

Cet important rapport est divisé en trois parties :

1. Recherches sur la composition géologique et chimique du gîte salifère de la région de Goderich, et discussion des meilleurs procédés de fabrication du sel en rapport avec nos ressources.

2. Etudes préliminaires sur les minerais de fer du Canada et les meilleurs modes d'exploitation.

3. Notes minéralogiques sur l'existence de minerais d'or, d'argent et de bismuth dans le comté de Hastings, avec des analyses.

Un chimiste américain, le Dr. Goessmann, employé par la compagnie des salines d'Onondaga (Etat de New-York) résume ainsi les observations qu'il a faites sur les puits salins de Goderich (Ontario) :

“ L'eau salée actuelle de Goderich n'est pas seulement l'une des plus concentrées que l'on connaisse, mais c'est l'une des plus pures, sinon la plus pure de celles qu'on emploie aujourd'hui à la fabrication du sel.....Goderich possède en outre, à un haut degré, toutes les ressources et tous les avantages pour la fabrication du sel et son expédition aux centres commerciaux les plus importants sur les lacs de l'ouest, et, par suite, peut faire aux salines de l'Etat de New-York la concurrence la plus formidable qu'elles aient jamais rencontrées. ”

Après une déclaration aussi formelle et tellement significative d'un chimiste américain, il est pénible de constater que les impôts quasi-prohibitifs maintenus sur le sel canadien par la législation des Etats-Unis forment une entrave presque insurmontable au développement qu'atteindraient sans cela les exploitations de Goderich.

Voici l'opinion du Dr. T. Sterry Hunt à ce sujet :

“ Vu le bon marché auquel on peut obtenir le sel anglais importé, il est probable que les salines Goderich ne pourront faire concurrence à cette importation dans la partie du Canada située à l'est du lac Ontario, et que les puits déjà creusés (au nombre de six ou huit principaux.) suffiront pour approvisionner le reste du pays. D'après ces considérations, il semblerait que les salines de Goderich n'aient chance d'atteindre un grand développement que si

l'on recherche le marché des Etats-Unis. Toutefois, l'impôt sur le sel importé dans ce pays est actuellement de vingt-quatre cents en or sur 100 livres de sel en sacs et dix-huit cents sur cent livres de sel en tas, ce qui représente \$0.67 sur un baril de 280 lb. En adoptant un système convenable d'évaporation, soit par la chaleur solaire, soit en économisant davantage le combustible, comme je l'ai déjà indiqué, le Dr. Goessmann calcule que le prix de revient d'un baril de sel fin, y compris le coût du baril (\$0.30), ne devrait pas excéder \$0.70; ajoutant à cela le prix du transport de Goderich à Chicago, \$0.10, l'emmagasinage, commission, etc., à Chicago, \$0.21½, un baril de sel fin de Goderich livré à Chicago reviendrait à \$1.68½. Au prix du sel en janvier, 1868, cela laisserait un petit profit qui pourrait s'accroître si l'on chargeait le sel en tas, ce qui l'exposerait à un impôt moindre. Pour le commerce, la position de Goderich sur le lac et au terminus du chemin de fer offre de très grands avantages; n'était cet obstacle sérieux des droits à payer, il est probable que la région saline de Goderich, s'étendant, selon toute apparence, de Clinton à Kincardine, pourrait, en raison de la force et de la pureté de ses eaux salées, commander le marché des Etats-Unis du Nord-Ouest. "

Les détails que donne le Dr. Hunt sur la fabrication du sel (p. 251-264) seront lus avec grand intérêt.

On peut dire la même chose de la description que contient le chapitre suivant de son rapport et qui concerne les procédés employés dans divers pays pour traiter les minerais de fer. Ces détails sont précieux pour toutes les personnes qui ont des intérêts dans des exploitations de ce genre. Ainsi, l'on trouvera, aux pages 288-310, des explications fort curieuses sur le traitement des sables ferrugineux, *vulgo* "Sables de fer," qui existent en si grande quantité sur les rives du bas St. Laurent, nommément à Moisie.

Le Dr. T. S. Hunt rend pleine justice aux découvertes du Dr F. A. H. LaRue, inventeur d'un appareil ingénieux pour purifier ces minerais de fer et d'un procédé nouveau pour en fabriquer de l'acier.

La description du procédé Ellershausen pour la fabrication du fer malléable (pp. 330-336) est également intéressante.

Il est bon d'ajouter que les découvertes du Dr. LaRue et de M. Ellershausen, découvertes qui ont attiré l'attention de tous les savants européens, ont été faites en Canada vers 1868.

Les *Annales des mines* (part. V, —1869,) contiennent une longue description du procédé Ellershausen, essayé pour la première fois, à Montréal, au printemps de 1868.

On sait enfin que M. Labrèche-Viger, de Montréal, a récemment inventé un procédé perfectionné pour le traitement des sables ferrugineux.

Pour les notes minéralogiques sur les minerais d'or, d'argent et de bismuth, du comté de Hastings, Ontario, le Dr. T. S. Hunt renvoie le lecteur aux pp. 188-190 du volume, rapport de M. Vennor, et "remet à une autre époque plusieurs détails chimiques et minéralogiques fort intéressants."

8. *Rapport de M. James Richardson, (pp. 337-344).*

M. Richardson a fait une exploration géologique de la rive nord du bas St. Laurent, entre la rivière Saguenay et la Baie des Sept Îles, ce qui couvre une distance d'environ 220 milles.

Il a aussi exploré la rive Sud depuis Trois-Pistoles jusqu'à la Pointe-aux-Pères.

Il a constaté l'existence des sables ferrugineux dans les localités suivantes :

1. Voisinage de Tadousac, sur une distance de trois milles en descendant ;

2. De Jérémie à Betsiamitis, et de là à la Papinachois, distance de douze milles ;

3. Péninsule formée par les embouchures des rivières aux Outardes et Manicouagan, trente milles ;

4. De la Pointe-aux-Anglais à la rivière de la Pentecôte, huit milles ;

5. Côte des deux rives de la rivière Ste. Marguerite, sur dix milles,—faisant en tout soixante-dix-milles.

9. *Rapport de M. Robert Bell, (pp. 345-403).*

M. Bell a fait une exploration géologique de la région située sur le côté nord-ouest du Lac Supérieur. Voici comment il résume lui-même ses travaux et ceux de ses aides :

1. " Nous avons établi la géologie du pays autour de la Baie du Tonnerre, y comprise une partie du système huronien que l'on n'avait pas encore reconnue, et ajouté un grand nombre de faits relatifs aux veines minérales de cette région.

2. " Nous avons aussi fait le relèvement du Lac Népigon et de parties de plusieurs des rivières qui s'y jettent, et obtenu des niveaux approximatifs le long de la rivière Népigon, entre l'examen d'une bonne partie du pays près du Lac Népigon.

3. " Nous avons constaté le fait qu'une grande étendue de pays au nord du Lac Supérieur, y comprise la région du Lac Népigon, est occupée principalement par les roches cuprifères supérieures et huroniennes, au lieu des roches laurentiennes, comme on le supposait, et qu'elle offre par conséquent une plus grande chance

d'y découvrir des minéraux précieux, et constitue, en outre, une meilleure contrée pour la colonisation et la construction des routes.

4. " Nous avons découvert une route comparativement facile pour l'établissement d'un chemin de fer conduisant aux territoires du Nord Ouest, à travers la région explorée, sur une distance d'environ cent milles à partir de la rivière Népigon, sur le Lac Supérieur."

Les minéraux économiques dont l'existence a été constatée dans cette région sont les suivants : fer, plomb, cuivre, argent, or, manganèse, pierre calcaire, argile à brique, pierre à bâtir, ardoise à couvrir.

10. *Rapport de M. Edw. Hartley sur les houilles et minerais de fer du comté de Pictou*, (pp. 405-500).

Ce rapport est divisé en trois sections : 1. Descriptions et analyses des houilles de Pictou ; 2. Rapport d'essais pratiques des houilles de Pictou pour la production du gaz et de la vapeur et autres applications aux arts mécaniques ; 3. Minerais de fer et leur présence dans le comté de Pictou.

Les questions que M. Hartley traite sous ses trois chefs sont du plus haut intérêt pour toutes les personnes engagées dans les grandes industries où l'on emploie la houille à la production de la vapeur ou du gaz. Deux choses sont à considérer dans l'emploi de telle houille de préférence à telle autre : le prix de revient et les qualités de la houille comme combustible.

Le prix de revient dépend de plusieurs conditions, telles que : frais d'extraction, rapidité et prix du transport, etc., etc., toutes conditions qui deviennent de plus en plus favorables à mesure que les diverses houillères sont exploitées sur une plus grande échelle, à mesure qu'il s'établit de nouvelles voies de communication, par terre ou par eau, etc. ; en un mot, c'est là une question purement commerciale qui n'est pas directement du ressort d'un explorateur ou d'un analyste, mais sur laquelle, néanmoins, M. Hartley fournit des données précieuses pour les négociants.

Les éléments suivants servent à apprécier la valeur de telle ou telle houille comme combustible :

1^o Quantité d'eau qu'elle contient, calculée au moyen de l'hygromètre ;

2^o Matière combustible volatile, calculée par la dessiccation dans une étuve à la température de 212^o Fahrenheit et chauffage au rouge blanc dans un creuset fermé ;

3^o Carbone fixe, c. à d. le carbone qui reste dans le coke lorsque la houille est chauffée dans des vases clos ;

4° Cendres, dont il est important de peser la quantité et d'examiner la composition ;

5° Coke, dont on calcule aussi la quantité par la pesée, et dont la qualité importe beaucoup. Le bon coke doit surtout être ferme.

6° Le soufre ; dans les bonnes houilles la proportion de soufre est faible, détail important pour la fabrication du gaz et la conservation des barres de grilles.

7° Force théorique d'évaporation, c. à d. le nombre de livres d'eau théoriquement convertibles en vapeur, à la température de 212° F., par une livre de houille, pourvu que tous les éléments combustibles de la houille soient utilisés ; ou, en un mot, la force *maximum* d'évaporation du combustible en toutes circonstances.

8° Densité.

M. Hartley a calculé ces éléments pour les houilles des mines les plus importantes de la Nouvelle-Ecosse et cite, en outre, une foule d'analyses faites par plusieurs autres chimistes. Ces expériences ont démontré, par exemple, que la houille de la veine Profonde dite "*Cage Pit*" est excellente pour les usages domestiques et la production de la vapeur. Mais il serait trop long de mentionner ici tous les résultats importants de ces analyses. Les intéressés n'ont qu'à lire le rapport de M Hartley ; il est écrit avec une grande clarté et les résultats y sont indiqués avec précision. On remarquera, entr'autres détails, des résultats fort curieux concernant les houilles bitumineuses.

Le rapport de ces analyses, faites dans le laboratoire, est suivi du compte-rendu, non moins intéressant, d'essais des différentes houilles sur les chemins de fer et les bateaux-à-vapeur. Il était important de faire des essais de ce genre "vu qu'une ignorance presque complète semblait exister relativement à l'usage qu'on pouvait faire des différentes houilles et au meilleur parti que l'on pouvait en tirer.....La méthode qui se présentait naturellement eût été d'employer la même chaudière pour toutes les houilles, cette chaudière étant munie de grilles, conduits, etc., pour brûler chaque houille de la manière la plus économique. Comme il aurait fallu construire un appareil de ce genre aux frais de l'Etat, on dut abandonner cette idée, et le seul moyen qui restât était de faire ces expériences sur des locomotives et des bateaux à vapeur, avec le moins de frais possible, en profitant de la libéralité des propriétaires de houilles et autres personnes intéressées à connaître a valeur réelle de ce minéral."

C'est ainsi que la houille de l'Acadie fut essayée, le 3 novembre, 1869, sur les chemins de fer de la Nouvelle-Ecosse. Un train composé de treize chars, et représentant le poids énorme de 558,910

livres, fit le trajet de Pictou à Richmond (112 milles) en 10 heures, 54 minutes, — y comprises 4 heures 44½ minutes d'arrêt, — moyennant une consommation de 249 tonnes, 10 qtx. de houille. Ce résultat, que M. Hartley déclare très-satisfaisant, a été obtenu non point sur un échantillon choisi de houille, mais sur un échantillon représentant bien la qualité moyenne des produits de la mine. Il ne faut pas oublier de dire que la section de chemin de fer parcourue offrait des montées ayant de 50 à 68 pieds d'inclinaison au mille, plus, de nombreuses courbes dont l'une n'a que 792 pieds de rayon, toutes causes qui contribuaient beaucoup à augmenter la résistance. L'importance de ces résultats n'a pas dû échapper aux personnes ayant de l'expérience dans l'exploitation des chemins de fer.

Les expériences décrites de la page 444 à la page 490 semblent encore plus importantes. Il s'agit d'essais de houilles sur les vapeurs de la province, les vapeurs de Québec et les vapeurs océaniques. M. Hartley établit en outre des comparaisons intéressantes entre les résultats de ces essais et les résultats d'expériences faites en Angleterre. Il faudrait tout citer dans cette partie du rapport, car tout y est réellement de la plus haute importance. On peut en juger par les résultats suivants obtenus sur le vapeur "*St. Lawrence*," un côtier à roues faisant le trajet du débarcadère de Pictou, N. E., à Charlottetown, Ile du Prince-Edouard, distance de 59 milles : " Dans plusieurs rapports publiés au sujet des houilles de la province, dit M. Hartley, on a prétendu que, dans l'emploi de ces houilles, le chauffeur était considérablement gêné par le mâchefer et l'adhésion aux barres, ce qui exigeait un râclage et un brisage continuel afin de rompre le feu et détablir un bon tirage. Ces faits ont été complètement réfutés par les notes données dans le tableau et qui indiquent que pendant trois heures, savoir 1, 2 et 3 heures de l'après-midi, tandis que le vapeur filait régulièrement son nœud, il n'a pas été nécessaire de briser le feu ; que les foyers des trois fournaies ont été râclés seulement quatre fois, et que non-seulement le tirage n'a pas été obstrué mais que les portes des fournaies ont été ouvertes pendant plusieurs minutes chaque heure, pour laisser passer l'air audessus du feu... On n'a observé aucun morceau de mâchefer de plus de quatre pouces cubes, et aucun n'adhérait aux barres de la grille. Les barres des fournaies du *St. Lawrence* servaient depuis huit mois à l'époque de mon expérience ; durant cette période, on avait brûlé de la houille de l'Acadie, et les barres ne portaient aucune trace du feu et étaient en aussi bon état que lorsqu'on les avait posées. Je fus informé par M. Turner, ingénieur en chef de la compagnie de navigation à

vapeur de l'île du P. E., que les barres des fournaies du vapeur *Princess of Wales*, faisant le service sur la même ligne que le *St. Lawrence*, et où l'on brûlait également de la houille de l'Acadie, étaient en usage depuis environ deux saisons (la saison de navigation étant d'environ huit mois) et qu'elles étaient en bon état. L'importance de ces faits sera appréciée par tous les ingénieurs."

Nous savions depuis longtemps que des publicistes étrangers, journalistes, auteurs de relations de voyages, etc., avaient singulièrement calomnié le Canada et les Canadiens. L'épiderme de ces messieurs n'avait pu se faire à notre climat parfaitement salubre, mais un peu rude dans ses allures; nos mœurs simples et franches, notre langue aux tournures quelquefois anciennes, mais aussi pur et plus énergique que ceux des "Vieux Pays," avait étonné ces fils d'une civilisation trop vantée peut-être. Mais voilà que des chimistes, aux gages des grands propriétaires des mines d'Écosse, viennent calomnier nos houilles! Après cela, on est porté à ne pas trouver trop déshonnête le procédé employé par un encanteur de Liverpool qui, ayant vu, entre les mains d'un matelot, une de ces excellentes couvertures de laine qu'on fabrique à Cornwall, (P. d'Ontario,) s'en fut acheter des couvertures à peu près semblables dans toutes les filatures, à l'intérieur de l'Angleterre, et revint les vendre à Liverpool, les donnant pour "d'excellentes couvertures canadiennes de Cornwall!" L'assertion des chimistes ne fit que trop bien son chemin et l'encanteur sus-nommé réalisa de beaux bénéfices. Mais à qui la faute?—Un peu à nous, il faut l'avouer.

C'est donc un devoir impérieux pour nos agents d'immigration de répandre largement en Europe les rapports qui démentent de pareilles absurdités, et, à cet égard, les rapports de la commission géologique auraient un effet certain. Une large circulation donnée à certains rapports publiés chaque année par ordre de notre législature,—par exemple nos comptes publics, les tableaux du commerce et de la navigation et une foule d'autres,—produirait aussi d'excellents résultats. Nul doute que la connaissance plus répandue de ces renseignements attirerait bientôt chez nous non seulement les ouvriers qui manquent dans presque toutes nos grandes exploitations, mais des capitalistes qui exploiteraient nos ressources minérales, des négociants qui achèteraient, en beaucoup plus grande quantité qu'actuellement, plusieurs des produits pour lesquels le Canada s'est déjà fait un nom, dans un cercle malheureusement trop limité.

Qui sait, par exemple, en Angleterre ou en France, qu'aujourd'hui même, dans la petite ville d'Ottawa (Ontario) les tailleurs de pierre gagnent \$4 (20 francs) par jour et les aides-maçons \$2.50

(15 francs)?—Voilà pourtant, entre mille, un fait positif, et il faut ajouter qu'à ces prix on ne trouve pas la moitié des ouvriers dont il serait besoin.

Au moment où l'on s'occupe tant d'immigration, il semble que les considérations de cette nature prennent une importance première. Il y aurait, par exemple, un tableau curieux à dresser : il consisterait à indiquer la nature de la main-d'œuvre la plus en demande dans de tel et tel district du Canada. La compilation de pareil tableau demanderait un grand travail, mais de quelle immense utilité ne serait-il pas ?

Mais revenons au rapport de M. Hartley, seulement pour signaler au lecteur la magnifique série d'expériences décrites de la page 447 à la page 490, et les notes sur les minerais de fer du comté de Pictou.

Le volume se termine par trois mémoires qui ne sont pas non plus sans importance. Il suffira d'en mentionner les titres et d'y renvoyer le lecteur :

1. *Notes sur la région houillère de Springhill, comté de Cumberland, Nouvelle-Ecosse, par M. Edw. Hartley, (pp. 495-500.)*

2. *Mémoire sur les plantes des Iles Manitoulines, par M. John Bell, M.D.*

3. *Postscriptum, par Sir W. E. Logan,—complétant le rapport de M. Robert Bell sur la région de Népigon.*

Enfin le rapport est accompagné de cinq magnifiques cartes, et l'impression fait grand honneur à la typographie canadienne.

La grande carte géologique du Canada, gravée à Londres, a été publiée à part.

En terminant cet aperçu bien incomplet d'un ouvrage dont la lecture m'a fortement intéressé, je me permettrai une réflexion :—Si à l'aide de quelques notions élémentaires de géologie, les traducteurs officiels ont pu comprendre, et bien comprendre,—j'ose l'affirmer, jusqu'à ample preuve du contraire,—les rapports des divers membres de la commission géologique, combien cette lecture devra profiter davantage aux personnes qui, outre la connaissance, facile à acquérir, de la langue géologique, ont appris à

reconnaître pratiquement les différentes espèces minérales et à en apprécier la valeur économique ?

Mais j'observe, avec peine, que parmi les attachés à l'exploration géologique du Canada, il n'y a pas un seul Canadien-Français. ¹ Et pourquoi cela ? N'existe-t-il donc, pour les Canadiens Français, d'autres professions libérales que le journalisme, le barreau, le notariat, la médecine et les emplois publics ? Il n'y a pas bien des années que les journalistes entreprirent sérieusement d'engager les jeunes gens Canadiens-Français à se porter, en plus grand nombre, vers l'étude du génie civil, de la mécanique, de la chimie, de la télégraphie, de la sténographie, et d'autres sciences pratiques dont les applications se feront chaque jour plus en grand dans notre pays où le champ des améliorations matérielles est sans limites. J'osai, moi très-humble, m'associer à ce mouvement dès 1862. (Voir le *Journal de Québec* depuis cette époque.) Aujourd'hui, grâce à la bienveillante influence qu'ont bien voulu exercer, depuis une quinzaine d'années surtout, des hommes politiques aussi dévoués à leurs nationaux qu'intelligents dans leurs efforts, aujourd'hui nous comptons des ingénieurs Canadiens-Français,—et des plus habiles,—dans les bureaux du ministère des Travaux-Publics, ² sur le chemin de fer intercolonial, sur la ligne du chemin du Pacifique et sur celle du chemin de fer du Nord. Aujourd'hui, une compagnie de télégraphe offre à un opérateur Canadien-Français la direction d'une immense ligne qui s'étendra jusqu'au Fort Garry, (voir les journaux du mois de septembre, 1871,) et, dans les bureaux de cette même compagnie, des Canadiens-Français

¹ On se demande, avec un légitime étonnement, pourquoi deux ou trois, au minimum, des Canadiens-Français qui tout en exerçant d'autres professions, se sont livrés à l'étude de la géologie, de la mineralogie, et autres sciences physiques, et qui donnent, tous les jours, des preuves de leurs hautes connaissances en pareilles matières,—pourquoi deux ou trois de ces messieurs ne sont pas attachés à commission géologique ? M'est avis, sans vouloir blesser personne, qu'ils y rendraient des services importants. Trop longtemps a existé, chez nous, le préjugé que voici : « Les Canadiens-Français n'ont point les aptitudes nécessaires pour être employés dans les bureaux de comptabilité, les explorations géologiques, les chemins de fer, les grandes fabriques, etc., etc. »—Ce préjugé disparaît... mais lentement, bien trop lentement. Il est temps qu'on l'efface, même de nos souvenirs.

² Des chefs politiques canadiens, de tous les partis, ont depuis longtemps déploré cette répugnance que les Canadiens-Français manifestent trop généralement pour les sciences pratiques où ils excellent bientôt lorsqu'ils s'y appliquent. Aujourd'hui, des hommes éminents, activement engagés dans la politique, combattent de toutes leurs forces cette répugnance, et favorisent le mouvement qui doit infailliblement la vaincre. Je ne les nommerai pas : on m'accuserait de faire de la réclame politique à propos de géologie ; mais le public les connaît et ils sont assurés de sa gratitude. Honneur à eux !

comptent au nombre des opérateurs les plus habiles. Enfin, je tiens d'une personne qui voyage fréquemment aux Etats-Unis, et dont les assertions n'admettent pas, pour moi, le doute, je tiens de cette personne "qu'aux Etats-Unis, dans presque toutes les grandes manufactures, il y a, parmi les chefs d'exploitation et les contre-maitres les plus habiles, un grand nombre de Canadiens-Français."

Loin de moi la pensée de détourner les jeunes gens des études classiques par lesquelles se maintient et s'élève le niveau intellectuel d'une population. Je dirai même aux jeunes gens nés avec de la fortune : "Commencez toujours par faire vos études classiques et si, plus tard, vos goûts vous portent vers les sciences pratiques, vous n'en serez que plus aptes à les étudier." Mais au jeune homme devant lequel, au sortir du collège ou de l'université, doit se dresser le *primò vivere* impitoyable, je dirai, dans presque tous les cas : "Dirigez plutôt vos études vers les sciences pratiques ; c'est le moyen de vous assurer un emploi lucratif dès votre sortie de l'école."

Oh ! quelle profondeur d'observation dans cette satire qu'un auteur Allemand de la fin du dernier siècle, adressait aux éternels ennemis de l'Allemagne, aux Français, alors vainqueurs :

"Ein Franzose ist ein Wesen dass viel auf die Cultur seines Schnauzbar'ts legt, aber sich wenig um die Geographie bekümmert."

"Le Français est un être qui cultive avec soin ses moustaches, mais s'inquiète fort peu d'étudier la géographie."¹

Et par *géographie*, l'auteur Allemand veut dire certaines sciences pratiques trop négligées en France. Quelle sanglante vérification ce jugement a reçue pendant l'effroyable guerre de 1870-71 !

Or, nous vivons en société avec une population d'une tournure d'esprit éminemment pratique. Tâchons de prendre ce qu'il y a de bon dans cette disposition d'esprit de nos concitoyens Anglais, et puisque,—comme le prouvent les faits mentionnés plus haut, et bien d'autres qu'il serait trop long d'énumérer ici,— nous sommes nés avec les aptitudes nécessaires pour réussir dans l'application

¹ Cette phrase est fréquemment attribuée à Goethe et citée comme suit : "Le Français est un être qui porte des moustaches et ne sait pas la géographie." Laisant à ceux qui sont plus versés que moi dans la littérature allemande le soin de rechercher le nom de l'auteur et le véritable texte de cette phrase d'une si navrante actualité, je dirai que j'ai un vague souvenir de l'avoir lue, telle que je la cite, soit dans Schiller, soit dans Schlegel.

des sciences, marchons courageusement dans les sentiers qui nous sont ouverts.....

“ Et quacumque viam dederit Fortuna sequamur.”

(Virgile,—*Enéide.*)

Autrement, de jour en jour, nous aurions à regretter davantage une négligence, une apathie qui finiraient par devenir gravement coupables.

E. B. DE ST. AUBIN.

Ottawa, Octobre, 1871.

HYGIENE

LA VIANDE DE PORC COMME ALIMENTATION

L'homme étant omnivore par habitude, et mangeant, en moyenne, trois cents livres de viande par année, il n'est pas étonnant qu'un grand nombre de maladies lui viennent de cette nourriture.

La rapidité avec laquelle la nourriture du jour présent devient partie constituante de notre corps est connue de tout homme qui possède les premiers éléments de la physiologie, mais peu réfléchissent que le morceau de viande qu'ils ingèrent, si appétissant qu'il soit, peut devenir le germe de maladies funestes. On peut établir, comme loi générale que plus l'animal vit d'air pur, et d'aliments végétaux, plus il est propre à la nourriture de l'homme et vice versâ.

Il suit de là que la viande de porc est la moins saine, et même la plus dangereuse de toutes les substances alimentaires. En effet, le porc, dès sa naissance, est un gourmand accompli, et, pour satisfaire son goût effréné pour la nourriture, il recherche éternellement, dans le champ comme dans le cloaque, de quoi remplir son vaste estomac. Il vit d'ordure, se repose dans l'ordure et n'est lui-même qu'une masse vivante d'ordure. Lors donc qu'on se rappelle que tous nos organes sont formés du contenu de nos assiettes, le mangeur de porc, selon les renseignements phy-

siologiques peut être considéré comme formé, en partie de porc.

“Chaque individu, dit un hygiéniste, peut dire qu'il a été servi sur la table plusieurs fois. Chaque homme est, littéralement, une masse de viande vivante, un épitome de repas innombrables, il a diné sur lui-même, soupé sur lui-même et s'est, quelque paradoxal que cela puisse paraître, avalé et réavalé plusieurs fois.”

‘ Dès les premiers temps historiques, le porc a été considéré comme plus sujet aux scrofules qu'aucun autre animal. Cette maladie était si particulière au cochon, avant même qu'elle eut reçu un nom, que, du moment qu'elle s'introduisit chez l'espèce humaine, on la désigna d'après le nom Grec de Porc, comme exprimant le mieux son caractère. Il y a diverses maladies particulières à certains animaux : aux chats l'épilepsie, aux chiens l'hydrophobie, aux chevaux la morve, aux vaches la consommation, aux moutons la putridité,—la scrofule est la maladie particulière à l'espèce porcine. Les maladies affectant d'autres animaux que le porc, sont ordinairement telles qu'elles les font condamner avant d'arriver à l'état du boucher, et la loi, en Canada, comme ailleurs, traite avec sévérité tous les vendeurs de viande malade, à l'exception du charcutier.

Ceci est dû, en partie, à la difficulté de reconnaître, à première vue, la maladie scrofuleuse du porc, et aussi, en partie, à l'indifférence du mangeur de porc en présence des tubercules visibles, tumeurs, etc., dans le porc. Il est incontestable, toutefois que, si la scrofule peut être communiquée par le contact habituel avec une personne scrofuleuse, à plus forte raison, le contact d'une nourriture scrofuleuse, à la bouche et à l'estomac, doit inévitablement inoculer la maladie à l'imprudent consommateur. Un fait, du reste, bien connu de tous les physiologistes est que la viande de porc est, à peu d'exceptions près, la nourriture la plus indigeste de toutes celles qui peuvent être introduites dans l'estomac.

On accuse, de plus le porc d'être vermineux, et cela, avec d'autant plus de raison, qu'en Allemagne, en Angleterre, aux Etats-Unis, et même en Canada, un grand nombre de personnes ont succombé à l'action destructive de ces terribles parasites, qu'on appelle Trichines. Ces animalcules microscopiques sont si petits qu'ils peuvent cheminer, dans toutes les parties du système, et un écrivain, qui a été souvent témoin de tous leurs effets, les décrit ainsi :

“ Cette perforation des parties, par des millions de vers microscopiques, est accompagnée de symptômes plus ou moins violents,

selon leur nombre et la force de leur victime. Pendant qu'ils traversent les parois intestinales, de violentes diarrhées se déclarent souvent, simulant l'empoisonnement par l'arsenic, et plusieurs personnes ont été soupçonnées injustement de ce crime, lorsque les personnes, qui avaient préparé la nourriture, en ayant mangé, ont été saisies par les mêmes symptômes. Quand les vers entrent dans le muscle, des douleurs analogues à celles du rhumatisme, des crampes, ou une perte de pouvoir moteur, ressemblant à la paralysie surviennent. Lorsque le nombre des *Trichines* est considérable, l'amaigrissement, l'épuisement et la mort en sont la conséquence. Les personnes recouvrant, avec quelques uns de ces hôtes affreux, souffrent des mêmes symptômes, mais à un moindre degré, et, si on examine une petite portion de leurs muscles, à la loupe, on trouve les *Trichines* arrivés à leur destination, et subissant les divers degrés d'enkystements calcaires."

La *Trichiniasis* parut sous forme d'épidémie en Allemagne, en 1865. Beaucoup de cas furent aussi observés, dans la même année dans l'ouest des Etats-Unis, où le Porc entre si largement dans l'alimentation du peuple. Chacun se rappelle qu'à Montréal, plusieurs personnes furent atteintes de cette maladie, et qu'une, si je ne me trompe, fut près d'y succomber. Un comité de recherches scientifiques, à Chicago, trouva que, sur douze cents porcs examinés à la boucherie, un sur cinquante-huit était affecté de un ou plusieurs parasites; mais ils prétendirent que la coction les détruisait.

En effet, il paraît avéré que la *Trichine*, qui a subi une coction prolongée, ne saurait y survivre, et le fait de sa présence chez l'homme, qui n'a point mangé de viande crue, ne peut s'expliquer qu'en supposant l'estomac rempli de saburres capables de les résusciter. La *Trichine* s'attaque au porc, parce qu'étant l'animal sale par excellence, il multiplie promptement le parasite dans ses humeurs viciés. De même l'homme scrofuleux, ou dont le sang est dans un état impur, peut donner naissance à la génération spontanée de la *Trichine*, comme une plaie donne naissance aux vers, qui vivent de matières corrompues.

On prétend que la *Trichine*, une fois introduite dans l'estomac est quelquefois transformée en d'autres vers. Le *Vers Solitaire* ne reconnaîtrait pas d'autre origine, et les observateurs auraient reconnu, depuis longtemps, que les mangeurs de porc seuls en sont affectés.

Jusqu'ici nos remarques ne s'appliquent qu'à la meilleure classe de porcs; mais que dire de ceux qui, engraisés ou plutôt soufflés

aux distilleries, le poil rare, la peau ridée comme celle des ivrognes confirmés, sont conduits à la boucherie, portant des tumeurs quelques fois énormes? que dire de ceux dont les tumeurs internes laissent échapper, sous le couteau une matière purulente? Que les mangeurs de porc de l'Ouest ne rient pas trop des barbares qui se nourrissent de serpents et de lézards.

Beaucoup de personnes pourront dire que la coutume de manger habituellement du porc n'a jamais nui à leur santé, ni altéré leur constitution. Peut-être pas apparemment, mais songeons que beaucoup de rhumatismes, de catarrhes, de maux de gorge intermittents, d'hémorroïdes, de vers, ne reconnaissent pas d'autres causes; outre que souvent les impuretés scrofuleuses restent à l'état latent, dans le système, et se transmettent aux enfants, sans se manifester chez les parents.

Maintenant que j'ai peint les dangers qui peuvent résulter de la visite trop assidue au *charcutier*, je dois, pour rester juste, déclarer que ceux qui cultivent le sol des campagnes, étant continuellement renforcés par l'air pur et l'exercice, peuvent résister mieux à l'effet dilétère de cette nourriture. De plus, une transpiration active déchargeant continuellement l'économie des matières malades qui s'y introduisent, il est visible que ses effets nuisibles doivent être moins prompts et moins durables.

En terminant, je dirai un mot de l'habitude impardonnable de donner du porc à manger aux enfants: cette nourriture indigeste en tue un grand nombre, dépose chez beaucoup d'autres le germe de maladies dont ils périssent dans un âge peu avancé. Leur estomac délicat s'irrite, s'ulcère, au contact de cette nourriture grossière et inappropriée, la fièvre, le carreau, la diarrhée surviennent comme conséquences nécessaires. Il suffit de réfléchir un instant, pour admettre ce qu'un jeune médecin s'efforce, avec tant de succès, d'exprimer dans les pages de cette revue: à savoir que la nourriture impropre, et surtout les viandes, pour l'enfance, est un poison aussi sûr que fatal; et que beaucoup de parents deviennent, sans le savoir, les bourreaux de leurs propres enfants.

DR. L. J. P. DESROSIIERS.

LA STRATÉGIE DU GÉNÉRAL.

NOUVELLE

Vertefeuille est l'une des plus vastes propriétés du département de l'Eure. Jardin anglais d'une grande étendue, potager taillé pour garnir des greniers d'abondance, parc énorme, vastes communs, telles sont les divisions qui entourent le château, dont la construction remonte au commencement du dix-septième siècle. De la grande route départementale, on distingue au milieu des hautes futaies le faite de ses tourelles armées de paratonnerres.

Une avenue de peupliers séculaires, n'ayant pas moins d'un kilomètre de longueur, forme un vaste demi-cercle qui, partant de ce qui s'appelait, à l'époque où Vertefeuille fut construit : le pavé du roi, conduit au perron seigneurial.

L'aspect du château est grandiose sans être trop sévère. La brique rouge, qui domine dans ses fortes murailles, égaye l'œil du visiteur. Une pelouse qui, par son étendue, pourrait presque lutter avec celle de Versailles, est bordée d'un côté par une allée qu'ombragent des tilleuls, et de l'autre par l'Eure. Le seul défaut de Vertefeuille est d'être terre normande, c'est-à-dire remplaçant le pittoresque qui lui manque par l'abondance des pommiers de son verger.

Vertefeuille a toujours appartenu à la même famille, famille guerrière, car le comte Jean de Vertefeuille, qui a construit le château, s'était illustré en 1672, pendant la guerre qu'entreprit Louis XIV contre la Hollande. Aussi les Vertefeuille avaient-ils pour devise : *Mon épée et mon Roi.*

A l'époque où commence ce récit, le propriétaire du château était le comte César, le plus jeune des généraux de l'armée française. Le comte César, en sortant de Saint-Cyr, était parti pour l'Afrique, où il avait vaillamment conquis tous ses grades sur le champ de bataille.

Nommé colonel au commencement de la guerre de Crimée, il était revenu de Sébastopol général de brigade, et, après vingt ans d'absence, avait revu la Normandie et la terre où il était né.

Le comte César avait alors quarante ans. Six mois après sa rentrée en France, il épousait mademoiselle Emma de Luce, fille du baron de Luce, cousin à la mode de Bretagne des de Vertefeuille.

La jeune baronne avait alors vingt-quatre ans, et possédait une beauté remarquable ainsi qu'un caractère très-élevé.

De nombreux prétendants avaient aspiré au bonheur de la prendre pour femme ; mais Emma, dont le père avait été atteint par une maladie cérébrale qui l'avait fait retomber en enfance, n'écoutant que son dévouement filial, avait repoussé toutes les propositions, si brillantes qu'elles fussent, afin de pouvoir consacrer tous ses soins au pauvre vieillard.

Il y avait deux ans environ que le baron de Luce était mort, lorsque le comte César était rentré en France.

Emma habitait alors, avec une dame de compagnie, une terre située dans la Beauce, que lui avait laissée le baron.

Le général, qui avait appris la mort de ce dernier quelques jours après la bataille de l'Alma, dès qu'il fut de retour, se rendit près de sa cousine, qu'il savait désormais sans famille, afin de lui offrir sa protection. César était un beau cavalier, distingué, et bien fait pour plaire. La vie des camps n'avait nullement altéré la douceur de ses manières aristocratiques.

Ce gentilhomme qui avait fait pâlir tant d'ennemis, et dont les soldats disaient, lorsqu'il piquait des deux pour se porter au milieu du plus fort du combat : "Voilà le lion de Vertefeuille qui s'élançait," était dans un salon l'homme le plus doux et le plus affable.

Doué d'une grande âme, comme tous les gens véritablement courageux, à qui la forfanterie répugne, il était indulgent et bon, sincère et dévoué.

Les cœurs bien doués se comprennent facilement. Il n'y eut pas cependant entre mademoiselle de Luce et le comte César un de ces entraînements passionnés autant qu'irréfléchis qui décident de la vie de chacun en une seconde. Non. Mais ce fut mieux. Dès qu'ils se connurent, ils éprouvèrent l'un pour l'autre une grande et

mutuelle sympathie, une estime profonde, une admiration raisonnée, et leur union arriva naturellement, comme le but heureux auquel une pente douce, d'un attrait charmant, les avait doucement et logiquement entraînés.

Dès cet instant, les nouveaux époux goûtèrent toutes les joies d'un amour vrai, sincère et pur. Il y eut entre eux une communion d'idées complète, une similitude de sentiments et de goûts vraiment extraordinaires, et leur bonheur eût été sans mélange, si Dieu leur eût donné un enfant.

La comtesse de Vertefeuille, tout en étant l'épouse modèle par excellence, n'avait abdiqué cependant aucune des honnêtes coquetteries qui permettent à une femme, sans qu'elle s'écarte des plus strictes lois du devoir et de la vertu, d'entretenir l'admiration de son mari, en se montrant tour à tour femme élégante et femme d'esprit.

Lorsque César avait installé la comtesse Emma à Vertefeuille, où il passait sept ou huit mois chaque année, afin d'aller au-devant de tous les désirs de sa compagne, il l'y avait entourée de tout ce que le luxe moderne a inventé de plus confortable et de plus élégant. Aussi l'intérieur de Vertefeuille était-il d'une gaieté d'aspect qui contrastait avec l'allure peu rigide de ses vieilles murailles. Trouver un boudoir dans un donjon n'est pas chose toujours commune.

César était ravi de son sort, et il allait se rendre sans doute aux prières d'Emma, qui depuis un an l'engageait à renoncer à la carrière des armes, lorsqu'en 1859 on déclara la guerre à l'Autriche.

La comtesse Emma de Vertefeuille était une Française vaillante. Sans proférer une plainte, domptant l'émotion que cette nouvelle lui fit éprouver :

— Quand partiras-tu, mon ami ? demanda-t-elle à César.

— Dans quinze jours sans doute, répondit le général : peut-être plus tôt.

— Je prierai Dieu pour la France et pour toi, ajouta la comtesse. Ce fut tout.

Huit jours après, César reçut l'ordre de partir immédiatement pour rejoindre le corps d'armée du général Mac-Mahon.

Il entra dans le petit salon où Emma se tenait d'ordinaire pour se livrer à ses travaux divers qui sont pour les femmes une distraction constante.

La comtesse n'était pas seule. Son amie intime, la marquise de Noyon, venait d'arriver à Vertefeuille afin d'embrasser la châtelaine.

Hélène de Noyon était une petite personne blonde, très-élégante, très-vive. Parisienne jusqu'au bout des ongles, qui se livrait volontiers à cette politique transcendante que certaines femmes se complaisent à aborder avec une coquetterie pleine d'aplomb et une audace qui résulte de leur inexpérience même dans la matière.

Le marquis de Noyon avait été ambassadeur. Le frère d'Hélène était lui-même secrétaire de légation. La marquise connaissait tout le corps diplomatique et professait pour madame la princesse de Liéven une admiration voisine du fanatisme.

M. de Noyon possédait une terre située à cinq cents mètres de Vertefeuille.

Hélène et Emma avaient été élevées ensemble dans le même convent. Leur joie avait été grande, lorsqu'après s'être perdues de vue pendant quelques années, elles s'étaient retrouvées en Normandie, à une aussi grande proximité l'une de l'autre.

— Eh bien ! général, dit la marquise à César, nous allons donc récolter de nouveaux lauriers en Italie ?

— Nous tâcherons, marquise.

— Es-tu heureuse d'avoir un mari militaire ! reprit madame de Noyon en s'adressant à Emma. Que c'est beau, la gloire !

Madame de Vertefeuille ne répondit pas. Une légère pâleur se répandit sur son visage, et elle chercha à éviter les regards de son mari.

Le général comprit l'émotion d'Emma, et, afin de la calmer, prit une de ses mains, qu'il serra tendrement dans les siennes.

— Ce sera une campagne admirable, reprit madame de Noyon, et l'Italie nous bénira. Le succès n'est pas douteux. Ces pauvres Autrichiens ne savent pas à qui ils auront affaire. Je suis tout bouleversée. A propos, général, notre ambassade de Vienne est rappelée. Mon frère, le vicomte Léon de Mallène, sera ici dans deux jours ; je vous le présenterai : c'est un charmant garçon.

— A mon retour, madame.

— Comment ! fit la comtesse en tressaillant.

— Ma chère Emma, je pars demain. Voici l'ordre, reprit le général en montrant à sa femme le pli ministériel.

A ces mots, madame de Vertefeuille se leva et embrassa le général.

— Allons, reprit ce dernier, du calme. Ne crains rien ; le sort favorisera nos armes, et bientôt je serai de retour.

— Eh ! certainement, ma chère amie, reprit la marquise. Tu verras que l'attente ne sera pas longue. D'ailleurs, je te promets de venir presque tous les jours te distraire et t'apporter les plus fraîches nouvelles de notre vaillante armée.

— Merci, madame, dit M. de Vertefeuille. Emma vous aime sincèrement. et je vous la confie de grand cœur.

Le lendemain de cette conversation, ainsi qu'il l'avait annoncé, le général quitta la Normandie.

Quelques semaines après, madame de Vertefeuille était seule dans le petit salon dont nous avons déjà parlé.

Une grande porte vitrée, donnant sur un perron de quelques marches, faisait communiquer cette pièce avec le parc. Julie, la femme de chambre de la comtesse, entra.

— Eh bien ? lui demanda vivement Emma.

— Rien, madame.

— Pas de lettre ?

— Madame ne peut en recevoir avant une heure, répondit Julie après avoir jeté un coup d'œil sur les aiguilles de la pendule.

— C'est juste, reprit madame de Vertefeuille en poussant un gros soupir. Tu devrais aller au bout du parc, ajouta-t-elle, pour guetter le facteur.

— Bien, madame. Soyez certaine que s'il a une lettre, je la rapporterai en courant.

— Je compte sur toi, car mon inquiétude augmente à chaque instant.

— Madame la comtesse ne devrait pas s'inquiéter ainsi. Un retard est bien compréhensible, surtout quand on est en campagne.

— Un retard ? répéta madame de Vertefeuille. Tu appelles cela un retard, mon enfant ? Mais songe donc qu'il y a deux jours que je n'ai pas de nouvelles de mon mari.

Disant ces mots, la comtesse se leva et se mit à marcher avec agitation.

— N'ayez nulle crainte, madame. Je prie Dieu chaque soir pour mon parrain, et je suis certaine qu'il n'arrivera rien à monsieur le général.

Expliquons ces paroles.

Julie était la fille d'un ancien garde-chasse du père du comte César. Elle venait de naître au moment où celui-ci se disposait à partir pour l'Afrique. Guérin — c'était le nom du garde — vint un matin au château, et dès qu'il fut en présence de M. de Vertefeuille, le pria humblement, en tournant sa casquette entre ses doigts, de vouloir bien servir de parrain à son enfant. Le comte ne s'était pas fait prier, et lorsqu'à son retour à Vertefeuille, il avait retrouvé dans Julie une honnête et jolie fille, intelligente et dévouée, il lui avait promis de la placer le mieux possible ; et aussitôt après son mariage avec mademoiselle de Luce, il avait prié Emma de prendre Julie auprès d'elle, ce que la comtesse s'était empressée de faire.

— Fasse le ciel que tu dises vrai, Julie, reprit Emma, et va, va à la rencontre du facteur.

— Bien, madame.

Une heure après, Julie rentra les mains vides.

— Comment, rien ? Décidément, c'est affreux.

— Par grâce, calmez-vous, madame reprit Julie, qui tout à coup ajouta, en jetant les yeux sur le parc :

— Ah ! voici M. de Mallène.

— Je ne veux pas le voir.

— Madame, monsieur le vicomte ne se dirige pas vers le château, mais il gagne le petit bois en portant mélancoliquement sous le bras sa boîte à couleurs.

— Ce qui m'annonce sa visite lorsqu'il repassera par ici. Tu lui diras que je suis souffrante. Dans l'inquiétude où me plonge l'incompréhensible silence de César, je ne veux voir personne.

Et sur cette déclaration, madame de Vertefeuille gagna sa chambre, où elle passa toute la journée.

Le frère de la marquise de Noyon, c'est-à-dire M. de Mallène, qui, ainsi que l'avait annoncé sa sœur au général, était arrivé en Normandie deux jours après le départ de ce dernier pour l'armée, vint supplier Julie d'interceder pour lui auprès de sa maîtresse.

— Je t'en conjure, Julie. Tu n'auras pas affaire à un ingrat. Mais va supplier ta maîtresse de m'accueillir.

— Non, monsieur le vicomte, ce n'est pas possible : madame est souffrante.

— Je suis un peu médecin.

— Non, vous dis-je.

— Mais c'est affreux !

— Je n'y puis rien. D'ailleurs on vous a reçu hier.

M. de Mallène dut se résigner ce jour-là.

Le facteur, le lendemain, passa comme la veille devant le château sans s'y arrêter.

— Je vais envoyer un télégramme à César, se dit alors la comtesse.

Et afin d'exécuter immédiatement ce projet, madame de Vertefeuille alla, dans un petit boudoir qui donnait sur la pièce où elle se trouvait, s'installer devant un élégant bureau en bois de rose.

A peine avait-elle quitté la place, que Julie ouvrit une porte qui séparait le salon favori d'Emma de la salle à manger du château.

La femme de chambre jeta un rapide coup d'œil autour d'elle, et s'adressant à une personne qui n'avait pas encore franchi le seuil du petit salon, elle lui dit :

— Madame n'est pas là, monsieur le comte, vous ne pouvez entrer.

— Que de précautions ! fit le général.

— Madame la comtesse ne vous attend pas. Elle est même très-inquiète et une trop brusque surprise pourrait lui faire mal.

— Tu as raison, ma bonne Julie. Et cependant je brûle de l'embrasser. Ah ! une idée, ajouta le comte César en tirant de son uniforme un pli cacheté, porte cette lettre à ta maîtresse.

— Une lettre ? répéta Julie.

— Oui, celle qui annonçait à Emma mon retour, et que je n'ai pas expédiée.

— J'y vais, dit Julie, qui entra aussitôt dans le boudoir.

Quelques secondes après, la voix de la générale se fit entendre.

— César revient. Cette lettre m'annonce son prochain retour. Comprends-tu ma joie, Julie ? Le général revient.

— Il est revenu, ma chère Emma, s'écria à son tour M. de Vertefeuille.

Emma poussa un cri et se précipita dans les bras de son mari.

— Toi ! c'est bien toi ! Enfin ! que le ciel soit béni !

— Oui, moi, morbleu ! reprit César. En chair et en os. Ah ! ça, que m'a-t-on dit ? — Tu étais donc inquiète ?

— Je crois bien ! me laisser huit grands jours sans nouvelles. Savez-vous que c'est bien mal, monsieur !

— Je comptais d'heure en heure pouvoir me mettre en route pour la France, ma mignonne, et je me faisais une fête de te surprendre, sans soupçonner ton anxiété. C'est même pour cela qu'au lieu de te prévenir de l'heure de mon arrivée et de te prier de m'envoyer le landau, j'ai pris simplement l'omnibus à Saint Pierre, et, arrivé à Louviers, j'ai loué une voiture. Je voulais tomber ici complètement à l'improviste, lorsque Julie m'a révélé tes craintes.

— Tu sais le reste.

— Merci, mon enfant, dit Emma à la femme de chambre, qui se retira discrètement après avoir adressé un sourire au général.

Madame de Vertefeuille embrassa de nouveau son mari.

— Enfin te voilà ! Je te revois reprit-elle. Je ne veux ni ne puis plus me plaindre, mais il faut que tu me promettes une chose.

— Laquelle ?

— Tu vas me refuser.

— C'est donc bien grave ?

— Peut-être.

— Général, je trouve que vous avez assez servi la patrie comme cela et qu'il serait grand temps de vous consacrer exclusivement à votre femme.

— Je vois, ma chère Emma, que tu n'as pas oublié ton idée d'autrefois, et que tu veux que je donne ma démission ?

— Précisément, mon ami.

— Diable ! reprit le comte César. Sais-tu bien que cela demande réflexion, ma chère amie, et qu'on ne veut pas prendre de semblables déterminations au débotté ?

— Tu me refuses ?

— Nous verrons plus tard. Pour le moment, parlons d'abord un peu de toi.

Sur ces mots, il poussa doucement la comtesse vers le canapé où elle s'installa, tandis que le général s'asseyait dans un fauteuil en face d'elle.

Après avoir pris les mains d'Emma dans les siennes, le comte lui dit gaiement :

— Voyons, madame ma femme, qu'avez-vous fait pendant cette longue absence ?

— J'ai pensé à toi.

— Chère Emma ! Et puis...

— Je t'écrivais, je dévorais les journaux, je les relisais ensuite, suivant sur la carte du théâtre de la guerre, en y plantant de petites épingles, la marche de ta division.

— C'est parfait cela, et des plus touchants. Tu dois être devenue très-forte en géographie ?

— Ne riez pas, mon général, je sais ma Lombardie sur le bout du doigt.

— Après, ma chère Emma ?

— Comment ! après ? demanda la comtesse.

— Oui, après la Lombardie et mon souvenir, reprit M. de Verte-feuille. Où est ta tapisserie ?

— Quelle tapisserie ? demanda Emma sans comprendre.

— Tu n'as pas de tapisserie ? dit le comte avec étonnement.

— Non, mon ami.

— Pénélope n'en a donc pas eu besoin ? Tant mieux, mille fois.

Cependant, tu n'as pas vécu tout à fait en recluse, je suppose ? tu as dû recevoir quelques visites ?

— Très-peu... Le sous-préfet est venu me voir une fois.

— Et Madame de Noyon ?

— Hélène est venue tous les jours, et voilà près d'un mois qu'elle a quitté la Normandie pour Luchon, où les médecins ont envoyé le marquis. Mais, en partant Hélène m'a laissé son frère, le vicomte Léon de Mallène.

— Ah ! oui, son frère ! ce jeune diplomate en herbe qui était à Vienne.

— M. de Mallène est maintenant secrétaire d'ambassade.

— En disponibilité alors ?

— Il attend les événements.

— Sais-tu qu'il serait mieux à Paris pour attendre les événements, reprit le comte, car il doit s'ennuyer fort dans ce pays ?

— Il n'en a pas l'air. Le vicomte aime beaucoup la peinture. C'est une nature d'artiste. Je dois même te prévenir que j'ai cru pouvoir l'autoriser à prendre dans le parc là-bas, un motif qui l'a séduit.

— Ah ! fit le général. Les motifs de notre parc le séduisent ! M. de Mallène n'est vraiment pas difficile.

— Et depuis quand a-t-il commencé son étude ?

— Depuis deux mois environ, je crois.

— Il y met le temps, remarqua le général en se mordillant légèrement la moustache,

— Oh ! il est très-consciencieux, insista la comtesse, sans remarquer le léger nuage qui, pendant quelques secondes, avait assombri le visage de M. de Vertefeuille.

— Cela n'est pas douteux, reprit ce dernier, et quand il a travaillé bien consciencieusement, je gage que le vicomte s'empresse de venir te présenter ses hommages ?

— Quelquefois en effet. M. de Mallène doit bien cela à mon hospitalité.

— Evidemment, approuva le comte César ; comme il doit probablement aussi, à ta beauté, de te faire un peu la cour.

— Tu dis... ? s'écria la comtesse.

— Je dis... reprit le comte en accentuant ses paroles qu'il prononça en souriant, je dis, ma chère Emma, que le vicomte de Mallène te fait la cour.

Madame de Vertefeuille sourit à la finesse du comte César.

— Est-ce une question ? reprit-elle.

— Si tu le veux.

— Elle est brusquée en tout cas.

— Que ta réponse soit de même. Je reviens de la guerre. Tu peux faire feu hardiment, je ne broncherai pas.

— Eh bien, M. le héros, oui, monsieur le vicomte Léon de Mallène me fait la cour.

— Merci de ta franchise, ma chère femme, car elle nous honore tous les deux. Puis-je continuer mes questions ? ajouta-t-il gaiement.

— Mais certainement. Certainement, mon ami.

— Fort bien. Cette cour est-elle seulement tacite, ou bien le vicomte exprime-t-il... ?

— Il exprime, répondit la comtesse en baissant les yeux.

— Il t'a dit qu'il t'aimait ?

— Oui, répondit Emma par un signe.

— Combien de fois ?

— Mais je n'ai pas compté ! s'écria-t-elle ; mais il me l'a dit souvent.

— Avec des larmes dans la voix et des soupirs à déraciner un chêne. Je le vois d'ici.

— Eh bien non, mon cher général ! Malgré toute votre perspicacité, vous n'y êtes pas du tout. Le vicomte ne pousse pas de soupirs, ne verse pas de larmes, et voilà justement pourquoi bon gré mal gré, j'ai été forcée non pas de l'écouter, mais de l'entendre, car il a toujours su me dépeindre sa flamme sur un ton qui ne me permettait pas de me fâcher sans être accusée d'un rigorisme par trop ridicule.

— Alors cette flamme n'est qu'un feu follet ? reprit le général.

— Un feu follet ? non pas, répliqua la comtesse en protestant. Pourquoi donc semblez-vous ne pas vouloir admettre, monsieur, qu'un autre que vous puisse m'aimer sérieusement ?

— Parceque, ma chère Emma, l'amour sérieux et sincère est une chose rare.

— Dont vous avez le monopole en ce qui me regarde, interrompit madame de Vertefeuille.

— Peut-être, dit le comte César.

— Oh ! c'est trop fort, s'écria la comtesse, et je ne m'attendais pas à rencontrer un tel scepticisme chez un homme de votre expérience. César, sachez donc que je suis persuadée que le vicomte de Mallène m'aime éperdument, et qu'il serait prêt à me le prouver au prix de n'importe quel sacrifice.

Le général garda le silence pendant quelques instants.

— Au fait, dit-il en se levant, tu peux avoir raison. Seulement, veux-tu parier qu'avant ce soir, M. de Mallène aura fait ses malles et sera retourné à Paris attendre les événements ?

— Si tu le congédies, il ne pourra faire autrement.

— Moi ! dit le général, j'aurais ce mauvais goût ! Ah ! ma chère Emma, tu me calomnies, car je te jure que non-seulement je ne le congédierai pas, mais que j'essayerai de le décider à rester, et même, vois jusqu'où va ma complaisance, je t'engagerais à joindre tes instances aux miennes.

— Et tu crois que, dans ces conditions, M. de Mallène quittera la Normandie ?

— J'en suis sûr, te dis-je. Parions-nous ?

— Volontiers ! mais à une condition, c'est que l'enjeu en vaille la peine.

— Fixez-le vous-même, madame.

— Si je gagne, tu donneras ta démission.

L'hésitation se peignit sur les traits de M. de Vertefeuille.

— Allons ! mon cher général, reprit en raillant la comtesse. Un peu de courage, puisque vous êtes si sûr de gagner.

— Très-sûr ! et j'accepte. Seulement voici mes conditions : quoi que je dise et quoi que je fasse, tu ne me contrediras en rien, et tu prendras sur toi-même de ne manifester aucun étonnement.

— Accordé, mais il est convenu aussi que je ne provoquerai, en aucune façon, la retraite de M. de Mallène.

— Au contraire, je te permets même d'être avec lui plus aimable que tu ne l'as jamais été.

— Plus aimable !

— Est-ce difficile ? demanda en riant M. de Vertefeuille.

— Oh ! César ! très-facile.

— Alors, ma chère, sois aimable ! extraordinairement aimable.

— Et de ton côté, reprit la comtesse, qui commençait à être passablement intriguée par l'assurance du général, tu ne diras pas de mal de moi au vicomte ?

— Loin de là, coquette ; je m'engage sur l'honneur à lui faire de toi le plus grand éloge. Acceptes-tu la gageure ?

— Plutôt deux fois qu'une.

— A quelle heure M. de Mallène viendra-t-il ?

— Mais il peut se présenter ici d'un moment à l'autre.

— Eh bien, il faut le recevoir sans lui apprendre mon retour. C'est la dernière condition.

— Je l'accepte ; mais son but ?

— J'ai besoin, n'étant pas sorcier, de préparer mes batteries, et je veux loyalement te laisser une dernière occasion de juger de la sincérité du vicomte.

Et M. de Vertefeuille gagna son appartement où il changea de costume, ne gardant de son uniforme que le képi traditionnel.

Quelques instants après, le frère de la marquise de Noyon se fit annoncer chez la générale.

Le vicomte de Mallène était un grand garçon de vingt-huit à trente ans, haut en couleur, à la physionomie ouverte et sympathique, qui ne manquait ni de distinction ni d'élégance, mais dans lequel une femme quelque peu romanesque eût trouvé difficilement l'étoffe d'un Lauzun ou d'un Roméo.

Léon était trop gai, trop grand, trop gras, trop bien portant pour jouer au héros de roman, ce qui ne l'empêchait nullement d'ail-

leurs d'avoir entrepris contre le général absent une campagne dont la conquête de madame de Vertefeuille était le but.

— Madame la générale me fait donc la grâce extrême de vouloir bien me permettre de franchir son seuil ce matin, dit le jeune diplomate en s'inclinant devant la châteleine.

— C'est pour vous récompenser de vous être contenté hier de causer avec mes arbres, répliqua la comtesse avec un sourire.

— Ah ! ne me rappelez pas vos cruautés, madame.

— Mes cruautés ! répliqua madame de Vertefeuille.

— Sans doute, reprit le vicomte, ne consentir à me recevoir que trois fois par semaine ! C'est vraiment horrible.

Et M. de Mallène accompagna cette déclaration d'un soupir vraiment navrant.

— Pendant l'absence de M. de Vertefeuille, je ne puis faire davantage, dit Emma. Qu'êtes vous devenu hier, monsieur l'artiste ?

— Hélas ! je me suis tristement enfoncé sous vos grands marronniers. Quels beaux arbres ! De dépit, j'ai travaillé comme ceux de mes confrères qui vivent de leurs pinceaux. C'est épouvantable et je l'avoue à ma honte.

— J'ai bien envie de vous interner complètement dans mon parc.

— Comtesse, je vous jure que si vous faites cela, je me jette dans l'Eure.

— Oh ! vous savez nager !

— Je me lierai les pieds et les mains. Je m'attacherai une corde au cou. Grand Dieu ! que deviendrais-je si je ne pouvais plus vous voir ?

— Peut-être un grand peintre, monsieur le diplomate, puisque l'ennui de la solitude vous pousse au travail.

— Hélas ! comtesse, je n'ai pas le droit d'avoir un grand talent. J'ai des rentes, répliqua le vicomte avec un sourire.

— Ce qui vous permet de perdre, ce matin, votre temps près de moi.

— Perdre mon temps près de vous ! s'écria M. de Mallène. Ah ! vous ne le pensez pas comtesse. Vous connaissez mon cœur.

— De réputation, interrompit madame de Vertefeuille. Oh ! oui, et vous la lui faites excellente.

— Mais, il la mérite, madame. Un cœur d'or, un cœur tout neuf, et qui vous appartient tout entier.

Le visage d'Emma se rembrunit.

— Prenez garde, dit-elle. Je vais vous renvoyer à vos pinceaux.

— Vous n'aurez pas ce courage ; et d'ailleurs, il pleut.

En effet, depuis quelques instants, un gros nuage avait obscurci le ciel, et la pluie venait de se mettre à tomber en larges gouttes.

Le vicomte, dans le costume de toile blanche dont il était vêtu, eût fait sous cette averse la plus comique et la plus triste figure.

— Le ciel vous protège, reprit en souriant la comtesse. Mais, soyez raisonnable, ou sinon, je vous jure que je vous forcerai à aller chercher un refuge sous mes marronniers.

— Par grâce, comtesse ! ils ne sont pas imperméables, si touffus qu'ils soient. J'en ai souvent fait la triste expérience depuis deux mois.

— Deux mois ! répéta madame de Vertefeuille. Il y a déjà deux mois que vous venez ici ?

-- Oui, comtesse. Deux mois et trois jours, soupira Léon. Et je n'en suis pas plus avancé pour cela, se dit-il à lui-même.

Emma n'entendit pas la dernière phrase.

— Deux mois que César est absent ! reprit-elle.

— Oh ! pardon, interrompit Léon, je n'ai pas eu la moindre intention de vous rappeler le général. Si j'ai parlé de ces deux mois et de ces trois jours, c'était pour vous dire que, pendant un espace de temps aussi long, un cœur comme le mien... !

— Vicomte ! prenez garde. Il pleut toujours.

— Je brave le déluge, comtesse, car, croyez-vous qu'il soit possible de rester insensible aux charmes de votre esprit, aux grâces de votre beauté ?

Madame de Vertefeuille se mit à rire.

— Ah ! c'est bien mal, ce que vous faites là, reprit M. de Mallène.

— Que voulez-vous que je fasse, vicomte ? Je n'ai raisonnablement que deux partis à prendre ; rire, ou bien vous envoyer dans le parc mouiller votre veste blanche.

— Tenez, comtesse, répliqua le diplomate sur un ton plus sérieux on n'a vraiment pas le droit de traiter comme vous le faites le frère d'une amie intime, de celle dont on a partagé les jeux.

Madame de Vertefeuille l'arrêta par un regard rempli de malice.

— Avec qui on a sauté à la corde, dit-elle ironiquement.

— Bon ! s'écria Léon avec dépit. Je me lance par hasard dans un peu de poésie, et patatras ! Mais, madame, ajouta-t-il sur un ton plus grave, vous ne voulez donc pas prendre mon amour au sérieux ?

— Oh ! non.

— Oui ! je comprends reprit le vicomte. Il me faudrait pour vous convaincre, une mine allongée, une poitrine gonflée de soupirs, des yeux noyés de larmes et cerclés de bistre. Un pitoyable visage en un mot. Mais point ! La nature m'a cruellement imposé une santé excellente et cela me fait du tort dans votre esprit. " Il est trop gras et trop rouge pour souffrir vraiment. " Voilà ce que vous

dites, comtesse, ne le niez pas. Eh bien ! cela n'est pas juste, car je vous jure qu'il n'est pas nécessaire d'être poitrine pour aimer, et que malgré ma santé florissante, mon âme n'en est pas moins très endolorie.

Pendant que M. de Mallène parlait ainsi, Emma, sans y attacher une importance autre que celle de renforcer la croyance toute féminine que les manœuvres du jeune diplomate avaient éveillée en elle depuis deux mois sur sa sincérité, se posait une dernière fois cette question : M'aime-t-il vraiment ? Quelle éloquence ! s'écria-t-elle au dernier mot de M. de Mallène. Je ne vous croyais pas capable d'improviser de si chaleureuses tirades.

— Par grâce, comtesse, je vous en conjure, ne faites point la coquette avec moi, car vous me briseriez le cœur.

— Je vais être franche, répliqua Emma après un silence de quelques secondes. Que pouvez-vous espérer de moi ? Je suis mariée, et j'aime mon mari !

— Pardonnez-moi, madame répliqua Léon, mais je ne connais pas le général, moi. Il venait de partir pour l'Italie quand je suis arrivé chez ma sœur ; je le considère, moi, sinon comme le seul obstacle, au moins comme l'un des plus grands qui me séparent de vous. Car enfin, si vous étiez libre, je pourrais prétendre à votre main, et peut être vous laisseriez-vous toucher par la grandeur de la sincérité de mon amour ; n'invoquez donc pas son nom pour vous défendre, car ce nom me désespère et m'irrite.

— Décidément vous êtes incorrigible, vicomte.

— Bannissez-moi, comtesse, mais c'est plus fort que moi, et je veux à tout prix vaincre votre froideur.

— Monsieur de Mallène, interrompit la générale d'un ton sec, il ne pleut plus.

— En effet, reprit Léon légèrement interdi par l'accent de madame de Vertefeuille. Le soleil est revenu. Quel beau ciel !

— Allez en mettre un peu dans un petit coin de votre tableau.

— La journée de l'artiste est finie, comtesse, celle de l'homme du monde commence. Je vous quitte pour aller revêtir un costume plus convenable et je reviens.

— Comment ! vous revenez ?

— Sans doute, madame, car cette visite ne peut pas compter. Je traversais tranquillement votre parc. Julie profite de la chute de ma boîte à couleurs pour venir, sous le prétexte de m'aider, m'apprendre que vous avez besoin de distractions. Je me dévoue, j'accours. C'est donc vous qui me faisiez une visite. La plus stricte

politesse, dont je me flatte de connaître les lois, m'impose la douce obligation de vous la rendre le plus tôt possible. A bientôt comtesse.

Et Léon sortit précipitamment.

Madame de Vertefeuille le suivit des yeux pendant quelques instants, et plus que jamais convaincue de la sincérité du vicomte, elle se dit :

— Allons, mon cher général, vous perdrez votre pari. J'ignore quel est le stratagème que vous voulez mettre en œuvre, mais je répons d'avance de son insuccès.

Un valet interrompit les réflexions de madame de Vertefeuille en prononçant ces paroles :

— Madame la comtesse est servie.

Emma rejoignit le comte César dans la salle à manger.

Le général pendant le déjeuner affecta de ne plus parler à sa femme de M. de Mallène.

La conversation roula sur les incidents de la guerre ; seulement en sortant de table, M. de Vertefeuille demanda à la comtesse :

— Notre gageure tient elle toujours ?

— Plus que jamais.

— Alors, ma chère Emma, laisse-moi le champ libre.

— Volontiers, et je vous prévient que vous n'avez pas un instant à perdre, car M. de Mallène m'a menacée d'une seconde visite.

Le comte César remercia sa femme de cet avertissement par un sourire.

(A continuer.)

CHRONIQUE DU MOIS.

Depuis que le travail de l'Assemblée Nationale est interrompu, la France semble être entrée dans un état de calme et de repos inconnu depuis quinze mois. Elle en a grandement besoin. Assez longtemps le canon a grondé; assez longtemps l'insurrection communaliste a tenu son poste d'infamie; assez longtemps pendant les orages parlementaires, le pays a semblé s'agiter sur un volcan prêt à faire irruption. Les esprits ont besoin de se calmer si l'on veut que l'ordre se fasse dans les idées.

Entr'autres mesures que l'Assemblée de Versailles a fait adopter avant son ajournement, nous devons signaler celle qui a trait à l'établissement de lois pénales contre l'association internationale. Voici quelques-uns des motifs exposés dans le projet de loi présentée à cet effet: "Comme Français, ils entendent jouir apparemment de tous les droits civils que les lois reconnaissent en France à quiconque est en possession de la nationalité française; comme citoyens français, ils concourent aux décisions qui font de la loi, dans notre pays, l'expression de la volonté générale. Ils doivent donc à la loi française respect et obéissance pour deux raisons: ils la font et elle les protège. Cependant, dans le même temps, comme membres de l'Association Internationale des travailleurs, ils sont tenus de se soumettre aux résolutions d'une législation distincte, indépendante de la législation française; les lois qui régissent l'Association dont ils font partie, lois émanées de congrès annuels qui ont toujours siégé hors de France et composés non-seulement de Français, mais de Belges, d'Allemands, de Suisses, de Russes, d'Espagnols, d'Américains, d'Anglais et d'Italiens;

ces lois ne sont pas moins des lois pour eux que celles qui émanent des assemblées législatives en France. A vrai dire même, ce sont les seules qu'ils avouent ; ce sont celles auxquelles ils voudraient pouvoir se tenir, et s'il y a opposition, contradiction, antinomie entre le droit public et privé qui tend à instituer l'Association, comment pourraient se concilier en eux des devoirs qui, découlant de principes contraires, doivent s'exclure..... Depuis plus de dix mois, ce gouvernement n'a cessé d'avoir la main dans tous les troubles civils qui sont venus aggraver si cruellement pour la France les affreuses calamités de la guerre étrangère : il n'a cessé un seul instant de spéculer sur nos désastres ; il s'est fait contre nous l'allié constant de notre mauvais destin. Ce n'est ici ni le lieu ni le moment de chercher et de dire qu'elle part de responsabilité lui revient dans l'effroyable épilogue que l'insurrection du 18 mars a ajouté à la longue série de nos infortunes. Un mot suffit ; l'Assemblée Internationale n'a pas été pour la France un ennemi moins funeste que l'Allemagne."

Cette loi frappe tout citoyen Français qui fera partie de l'Association Internationale des travailleurs ou tout autre association professant les mêmes doctrines d'un emprisonnement de deux mois et demi à deux ans, et d'une amende de cinquante francs à mille francs, et en outre de la privation des droits civiques, civils et de famille. Assurément ce règlement n'est pas trop sévère. Il tend même beaucoup trop à la clémence. Car, à tout bien considérer, l'Internationale ne vise rien moins qu'au bouleversement complet de l'ordre social.

Cette association existait d'abord à l'état d'utopie dans le cerveau de certains proscrits et dans les têtes excentriques d'ouvriers. Les uns en voulaient au gouvernement qui les avait frappés d'ostracisme et les autres en voulaient aux favoris de la fortune. Ces haines et ces ambitions habilement exploitées par Karl-Marx, qu'on peut appeler le père de l'Internationale, prirent la forme d'une théorie ayant ses tendances particulières. et puis elles embrassèrent un cadre plus large en s'affranchissant de toute idée de nationalité.

Le champ d'action a été d'abord peu considérable, et l'on s'est contenté d'organiser des grèves contre les capitalistes pour enraciner la haine des prolétaires contre les riches. Mais depuis la révolution des communalistes à Paris, l'Internationale s'est montrée au grand complet, elle a révélé ouvertement ses principes et ses projets qui se résument en définitive, comme suit : Abolition de la fortune individuelle ou de la propriété privée ; participation en commun dans la jouissance de toutes les richesses ;

renversement de toutes les lois, de toutes les croyances, de tous les gouvernements; unification de tous les peuples; plus de guerre, parce que la lutte des intérêts nationaux n'aura plus sa raison d'être.

Ainsi donc c'est l'âge d'or qui nous revient. Tous les peuples sont frères et s'embrassent; tout le monde est riche; les ruisseaux de lait et de miel vont se creuser un lit à travers nos domaines! Mais comme il s'annonce rudement cet âge d'or! Pourquoi l'ère nouvelle est-elle ouverte à coups de canon et au milieu d'une guerre civile? Pourquoi a-t-on commencé par inventer le *Pétrolisme*?

Cette association est actuellement une puissance en Europe et une menace contre son repos. La France vient de légiférer contre elle. Les empereurs d'Allemagne et d'Autriche se sont concertés, pour l'abattre, dans cette fameuse conférence de Gastein inaugurée à Salzbourg. Victor-Emmanuel ne rompt pas encore en visière avec elle parce qu'elle lui aide à ramener la Papauté.

L'Angleterre, où se trouve le centre principal, commence à s'en alarmer. Cependant M. Gladstone, le chef du cabinet actuel, a voulu lui décerner quelques éloges. En réponse à une délegation d'ouvriers d'Aberdeau il dit:—"La question est agitée aujourd'hui entre le capital et le travail. Dans quelques pays de l'Europe, cette question peut prendre, je le crains, un aspect formidable..... Mais quant à ce qui est de la combinaison *très-remarquable* formée dans ces derniers temps sous le nom de Société Internationale, personne, je crois, ne contestera qu'elle puisse devenir une institution capable de produire *d'importants* et dans quelques cas, de dangereux résultats." Il faut que M. Gladstone ait une étrange idée de son pays pour croire qu'Albion soit plus à l'abri de ce fléau que les autres pays. Une position d'insulaire peut fort bien protéger contre une invasion armée, mais non pas contre l'envahissement des plaies sociales qui ravagent l'humanité. L'Angleterre a été jusqu'à présent un nid de révolution; c'est là que les mécontents et les proscrits politiques de tous les pays se réfugient et se conspirent librement. Pourquoi l'Angleterre serait-elle moins vulnérable que les autres Puissances?

L'Internationale a même traversé l'Atlantique et on la retrouve sous les noms de *National Labor Union* et *Trade Union* se répandant dans les Etats-Unis et recueillant un nombre considérable d'adhérents. On dit même que deux de ses émissaires sont arrivés à Montréal pour y fonder une affiliation. Si la rumeur est vraie, affirmons que c'est un honneur peu enviable.

*
* *

La Société Alfieri qui s'est fondée dernièrement à Rome a émis un programme qui conviendrait très-bien à l'Internationale s'il avait un théâtre d'action plus étendu. Il a une couleur plus locale, mais l'idée qui l'a dicté est aussi profondément satanique. Tout sociétaire doit avoir le catholicisme en haine et être libre-penseur, il doit travailler à abolir la Papauté et à enlever les droits civils aux prêtres : voilà qu'elle doit être sa profession de foi religieuse. Il doit travailler à consolider l'Unité Nationale et préparer les voies à une alliance entre l'Allemagne et l'Italie, dans l'intérêt du protestantisme : voilà quelle doit être sa profession de foi politique. Et puis en cas de guerre avec l'étranger, la Société se propose de profiter de la surexcitation des esprits pour mettre le feu au Vatican et à tous les temples de Rome ; et forcer le clergé à prendre le chemin de l'exil. Pareil programme n'a pas besoin de commentaires. C'est là une association nouvelle qui n'a pas manqué d'être reçue aux applaudissements de tous les révolutionnaires.

L'esprit du mal se multiplie sous toutes les formes. Il agit avec une ténacité et une énergie épouvantables ; il se fait des adeptes dans toutes les classes de la Société. S'il triomphait finalement dans toutes ses œuvres ; notre planète finirait par devenir une terre de brigands. Mais Dieu ne le permet pas. A travers toutes les épreuves qui surgissent, il se réserve toujours le triomphe de sa cause et de celui de son Eglise.

*
* *

Aux Etats-Unis, le vent est aux incendies ; et ce sont les Etats de l'Ouest qui en font les frais. Chicago, la "Cité des Lacs," la "Reine de l'Ouest," comme on l'appelait avec orgueil, a été visité par une de ces calamités effroyables qui captivent l'attention de tous les peuples. Chicago en feu ! voilà ce qu'on répétait de tous côtés. Et l'on se demandait avec étonnement comment une ville si renommée par ses richesses, par sa croissance rapide, par son énorme commerce de grains, était devenue tout-à-coup peuplée de ruines, comment ses plus beaux édifices n'offraient plus qu'une immense forêt de cheminées.

C'est là une de ces conflagrations terribles que les annales du monde n'enregistrent pas une fois par siècle. Les deux Amériques

n'en ont jamais eu de pareils. Les incendies de Montréal, de Québec et de Portland sont en grandeur à côté du feu de Chicago ce que sont les satellites autour d'une planète. On ne saurait le comparer qu'au grand feu de Londres ou à celui de Moscou. Si les morts avaient le spectacle des choses de la vie, les mânes de Néron auraient sans doute tressailli de l'autre bord des mers et il aurait songé à Rome qu'il fit dévorer par les flammes.

Quel spectacle que celui d'une mer de flamme lèchant les murailles de 10,000 maisons et convertissant en cendres ou en fumée toutes les richesses qui y sont accumulées! Quelle chose lugubre que de voir 150,000 personnes fuyant devant le fléau par toutes les artères d'une ville et se répandant en tous sens affolées de terreur! Non content de détruire toute ce qu'il rencontre sur son passage, le terrible élément s'agite audacieusement au dessus de sa proie et semble, tant il s'élève haut, menacer d'embraser le ciel même.

Les grands malheurs appellent les grands dévouements. De tous côtés, on a souscrit largement pour venir en aide aux incendiés. Les vivres, les vêtements et l'argent sont arrivés promptement et en abondance. Les rivalités ont été oubliées et Chicago a été secouru noblement par plusieurs grandes villes qui lui disputaient l'immense commerce des grains. Voilà un bel exemple : les rivalités sont méritoires quand on les emploie pour faire le bien ou pour marcher à grands pas vers le progrès.

Quoique dévasté, Chicago est encore une grande ville. Elle se relevera promptement de ses ruines. Sa position géographique commande le commerce de l'Ouest ; ses citoyens sont animés d'un rare esprit d'activité, et avant une décade ou deux, elle portera plus fièrement que jamais son titre de " Reine de l'Ouest."

L'an dernier, nous avions à déplorer de grands incendies dans nos forêts, tels que ceux du Sagueney et de l'Ottawa. Cette année, c'est au tour des Etats-Unis à nous fournir pareils spectacles et sur une arène plus vaste encore. Les Etats du Michigan, du Wisconsin et du Minnesota se souviendront longtemps des immenses incendies qui les ont ravagés. Feu dans les forêts, feu dans les prairies, feu dans les campagnes et les villages, feu sur des centaines de milles de superficie. Il est grandement temps qu'on songe à l'établissement de mesures préventives contre ce fléau destructeur qui envahit tout un territoire sans y être autorisé par les congrès de Washington.

Ainsi les émotions n'ont pas fait défaut à cette grande patrie de la liberté. L'atmosphère en a été brûlant. Conflagrations à l'Ouest, crise du Mormonisme au Lac Salé, dilapidations du trésor municipi-

pal à New-York, et la politique est sortie quelque peu de son état apathique. La convention démocratique de Rochester a posé les bases d'une union plus intime entre les conservateurs américains. On a trop longtemps rappelé la révolution sudiste comme étant reliée à leur cause dans le présent; et il importait de savoir que la doctrine du fait accompli avait été loyalement acceptée et reconnue par eux. Les démocrates présents à cette convention ont déclaré hautement qu'ils voulaient pousser le pays dans la voie des réformes utiles et progressives: lesquelles sont énumérées dans une série de résolutions qui ont été adoptées. Sans doute, le parti démocrate ne peut espérer de triompher brusquement. Mais une grande force de cohésion lui est acquise; et c'est un bon augure pour l'avenir.

Chacun connaît les efforts que fait le gouvernement américain pour attirer aux Etats-Unis les émigrants européens. De concert avec cette merveilleuse activité qu'il a déployée jusqu'à ce jour, il vient se former, sous sa protection mais en dehors de son contrôle, une société qui a pour but d'attirer et de populariser l'émigration sur une échelle plus étendue que jamais. Cette association se compose de diverses sections; chacune d'elle étant présidée respectivement par un homme appartenant à l'une des nationalités de ceux qui émigrent. Par ce système, chaque émigrant arrivera avec la certitude de trouver un homme de sa nation qui prendra ses intérêts en mains.

Les Etats-Unis doivent surtout à l'émigration leur puissance et le développement prodigieux de leurs ressources. Sous peine d'être débordés par cette marée montante d'émigrés qui vont dans la grande République, nous devons essayer d'obtenir un succès égal relativement et répandre sur nos immenses territoires une population active et industrielle.

Le *go ahead* américain pousse tout devant soi, et l'initiative privée vient au secours des entreprises gouvernementales. Voilà un exemple à imiter. Nous n'avons pas été très heureux jusqu'à ce jour pour favoriser et obtenir l'immigration. Cette année, le mouvement est un peu plus accentué; mais cela ne suffit pas. Il faut faire des efforts plus considérables et viser d'avantage aux résultats pratiques.

Une des plus admirables combinaisons stratégiques qui soit jamais sortie d'un cerveau humain a vu le jour tout dernièrement au Nord-Ouest. Le Général O'Neil, d'illustre mémoire, a imaginé de sauver l'Irlande du joug britannique en lançant une armée sur Manitoba. Rien de plus simple. Par ce système ingénieux Napoléon III eut facilement conquis l'Allemagne en attaquant les déserts du Sahara au lieu d'aller se précipiter à Sedan.

Oyez, peuple de l'univers, et vous de Winnipeg aussi ! Oyez le récit de cette campagne à jamais mémorable. Pour conquérir un immense territoire, à quoi sert de mettre sur pied une armée innombrable comme celle de Bismark et de son roi de Prusse ? O'Neil, une des plus belles illustrations du génie contemporain, a cru qu'il suffisait de cinquante hommes et à la tête de cette vaillante armée, il s'est avancé sur un poste ennemi. A leur approche, deux hommes ont été mis en déroute et quatre personnes ont été faites prisonnières, au nombre desquelles un vieillard et une femme. Après un tel exploit comment ne pas se sentir enivré de gloire ? Verte Erin, tu fus dans la jubilation. Car le jour de ta délivrance approchait ! Elles allaient enfin être brisées, ces chaînes séculaires qui faisaient de ton sol une terre d'esclavage ! Mais voici que Wheaton, le capitaine américain, vient renverser tous ces beaux rêves. Il apparait avec trente hommes, et le général fénién, songeant aussitôt que la prudence est l'apanage de la bravoure militaire, jugea qu'il fallait opérer une retraite comme celle des dix mille tant vantée par l'histoire ancienne. Hélas ! avant de fuir, il oublia son épée sur la table du logis, et puis au premier coup de feu qu'il entendit, il crut qu'il valait mieux se constituer prisonnier que de mourir vaincu.

Voilà l'histoire de ce guerrier fameux qui s'était tant distingué à Eccles Hill et qui voulait briller d'avantage sous le ciel de Pembina.

“ Or donc de tout ceci

“ La morale la voici :

Si ce héros d'un jour avait péri comme les braves en faisant payer chèrement sa vie, il y aurait eu de par le monde quelqu'un qui aurait pris ses hallucinations en pitié ; tandis que, vaincu, il est devenu la risée de tous.

Cette épisode bouffonne de cinquante militaires qui s'en vont en guerre eût été bien autrement sérieuse si elle avait pris des proportions plus vastes. Manitoba est un pays ouvert peu peuplé, sans troupes pour le défendre; et il n'eût pas fallu un coup de main considérable pour s'en emparer. Voilà pourquoi le gouvernement canadien a décidé d'envoyer dans cette Province reculée quelques cents volontaires pour parer aux éventualités.

Que vont faire les soldats d'Ontario cette fois-ci? Vont-ils répéter encore leurs plates élégies à propos de ce *poor Scott*? Vont-ils redemander la tête de Riel? Vont-ils réveiller les susceptibilités nationales et faire sonner à toutes les oreilles leur fanatisme religieux? S'ils n'ont que cela en vue, on n'a que faire de ces types de loyauté douteuse; et mieux vaudrait qu'ils demeurassent dans leurs foyers.

Manitoba est une province paisible et l'on aurait grandement tort d'y jeter des brandons de discorde. Manitoba est une province sincèrement attachée à la couronne anglaise; l'enthousiasme avec lequel elle a répondu à l'appel du Lieutenant-Gouverneur Archibald pour repousser l'invasion féniennne en est une preuve manifeste. Ce qu'il faut à Manitoba, c'est une population immigrante qui veuille se lancer dans des carrières utiles, comme l'agriculture et l'industrie. Mais, pour Dieu! qu'on délivre la Province de ces hommes qui ne vont là que pour pérorer contre le catholicisme ou contre la prépondérance française au Nord-Ouest. Là chacun a une large place un soleil. Là chacun peut contribuer à la prospérité générale en travaillant et en faisant paisiblement son chemin dans la vie. Ceux qui prêchent continuellement la révolte ou la désunion ne sont que des prôneurs de la barbarie.

EUSTACHE PRUD'HOMME.